



Cyberharcèlement
La Ville et ses partenaires s'impliquent

Le mois de l'ESS
Focus sur l'économie sociale et solidaire

Marché de Noël
Il est de retour !

panorama

198 NOVEMBRE 2021

PLUS D'ACTUALITÉS SUR
fresnes94.fr

LES 0-3 ANS

REGARD SUR LES TOUT-PETITS

Fresnes

ACTUALITÉS 4

***Ils font l'actu* 4**

Amarys Hugueny • Laurent Andrieux •
Rouguiata Balde • Thierry Dauplais



Mois de l'économie sociale et solidaire 6

Journée mondiale de l'enfance 7
Cérémonie d'accueil des nouveaux Fresnois 7



Le marché de Noël 8

La lutte contre les violences faites aux femmes 8



***Dans nos quartiers* 9**

Le Fresnéthon
Les antennes d'aide aux devoirs
Les journées nationales prisons

***Tout en images* 10**

Retour en photos sur les événements d'octobre



PANORAMA, mensuel d'informations locales édité par la ville de Fresnes.
1, place Pierre-et-Marie-Curie, 94260 Fresnes. Tél.: 01 49 84 56 56, courriel: journal@fresnes94.fr | Directrice de la publication: Marie Chavanon | Rédactrice en chef: Valérie Depret | Rédaction et mise en page: Xavier Boutantin, Thibault Monereau | Ont contribué à ce numéro: Houda Hamrouni, Antoine Janvoie | Photos: Memories, Toufik Oulmi, Adobe Stock, services municipaux | Conception graphique: Atelier des Giboulées | Impression: Groupe Morault, 2, avenue Berthelot, ZAC de Mercières, 60200 Compiègne | Régie publicitaire: Micro 5. Contact: Thierry Cohen, tél.: 06 25 23 65 66, courriel: studioparis@micro5.fr | Distribution: par les agents de la ville de Fresnes | Dépôt légal: 1-9-89. ISSN: 1245 - 1703 | Tirage: 14500 exemplaires.



12 GRAND ANGLE

La petite enfance à Fresnes

Tour d'horizon des structures
Les aides à la parentalité
Quelles activités pour les 0-3 ans?



16 EN COULISSE

La géothermie



18 SORTIR

« L'Être hybride » : la nouvelle expo à l'espace d'art
« Élémentaire », un spectacle à la Grange dîmière

21 SPORTS

Natation : apprendre à nager
Rugby : objectif coupe du monde 2023

22 RENDEZ-VOUS

Sélection de l'agenda du mois

24 EXPRESSIONS CITOYENNES

Tribunes politiques

25 ENVIRONNEMENT

Bilan de la consultation sur la zone à faibles émissions

27 SANTÉ

La Ville lutte contre la prolifération des antennes relais

29 VIE QUOTIDIENNE

État civil • Marchés • Travaux

Semaf: la vérité restaurée

Suite aux licenciements pour malversations comptables des deux salariés de la Semaf, à la lumière des informations qui me sont parvenues, j'ai saisi le ministère public à l'encontre de l'ancien président, Jean-Jacques Bridey, pour des frais de bouche exorbitants d'un montant de **145 000 euros**.

Les deux salariés ont fait appel de la décision de licenciement et ont obtenu en première instance **428 691,13 euros** pour l'un et **84 366,69 euros** pour l'autre. En ma qualité de présidente de la Semaf, j'ai décidé de faire appel de ces deux décisions, considérant que la gestion de la Semaf était durant de longues années guidée par les intérêts personnels de ces deux salariés.

Le 21 octobre dernier, une perquisition avait lieu dans les locaux de la Semaf. J'ai toute confiance dans le Parquet pour donner suite à cette plainte d'intérêt général et pour mener l'enquête nécessaire en toute indépendance.

En cette période où nos concitoyens sont confrontés à des difficultés financières parfois considérables, auxquelles s'ajoute une hausse du prix du gaz qui se répercute sur les foyers dans un contexte déjà tendu pour leur pouvoir d'achat, aucune légèreté dans la gestion de l'argent public de la commune ou de l'argent d'une société à capital majoritairement public telle que la Semaf ne doit être tolérée. Je suis particulièrement attachée à la moralisation de la vie publique et à l'exemplarité du comportement des élus. Quand la morale et la politique ne font pas bon ménage, c'est l'image tout entière des femmes et des hommes politiques qui est bafouée. Cette manière de faire de la politique comporte incontestablement une dimension immorale.

Prônons une culture du respect pour en finir avec les violences

Avant même que l'épidémie de Covid-19 ne nous fasse entrer en confinement, 243 millions de femmes et de jeunes filles avaient été maltraitées par leur compagnon au cours de l'année passée à travers le monde. Ces violences n'ont pas leur place dans notre société.

Heureusement, la parole des femmes se libère peu à peu. Tout comme celle des enfants aujourd'hui devenus adultes, victimes de violences sexuelles dans l'Église catholique, au cours des deux dernières décennies.

À croire que notre société s'est construite depuis des décennies sur des formes graves de violence, lesquelles constituent une violation grave des droits humains.

Nous devons dénoncer tous ces silences convenus de la part des auteurs des faits ou de tous ceux qui savaient et n'ont rien dit ! À Fresnes, nous agissons dans ce sens au quotidien pour aider, orienter, accompagner les victimes.



Une charte des réseaux sociaux pour réguler la parole

Dans notre société marquée par l'avènement des réseaux sociaux, la circulation des informations a profondément métamorphosé notre rapport à l'autre et au temps. C'est ainsi que de nouvelles sources d'information sont apparues qui nous montrent les événements survenus dans le monde entier. Pour autant, une fascination aveugle à l'égard du tout-numérique semble atteindre certains d'entre nous au point d'en user abusivement. Ceci s'illustre parfois tragiquement. L'actualité regorge d'exemples qui ont abouti à des agissements tragiques sur les réseaux sociaux. Le cyberharcèlement, la manipulation, le détournement de propos, les menaces, le lynchage, la tyrannie sont profondément abjects, surtout lorsqu'ils sont relayés par des élu.e.s de la République à l'instar de la littérature calomnieuse qui a circulé à l'encontre de la Maire de Cachan, orchestrée par ses adversaires politiques et relayée par notre opposition municipale.

Nous devons laisser la place à la contestation. Cependant, sans autorégulation pour modérer les propos assassins ou les messages malveillants, c'est la porte ouverte à toute sorte de transgression et de violation des valeurs d'humanisme et de respect que nous défendons.

Pour toutes ces raisons, nous avons instauré à Fresnes une charte qui vise à définir les actions de modérations et les bonnes conduites nécessaires à l'utilisation raisonnable et civique des réseaux sociaux de la ville qui ont comme unique objectif de fournir de l'information aux Fresnois.e.s.

MARIE CHAVANON
MAIRE DE FRESNES.

 @MarieChavanon94260

 @MarieChavanon



Fresnoise depuis toujours, Amarys Hugueny est l'auteure d'un roman intitulé *Nouveau Message*.

AMARYS HUGUENY

« Nouveau message »

« Que feriez-vous si vos secrets les plus inavouables étaient en péril ? » Tel est le sous-titre du roman de cette jeune Fresnoise.

« L'histoire est celle d'April, une jeune fille qui revient dans sa ville natale. Elle retrouve son ancienne bande d'amis qui s'est séparée depuis son départ. Mais au sein de ce cercle amical, on découvre très vite qu'il y a beaucoup de secrets et de rancœurs. Dans le même temps, ils vont commencer à recevoir des messages de la part d'un inconnu, c'est là que chaque membre du groupe va commencer sa propre enquête tout en essayant de cacher ses secrets », résume l'auteure. L'originalité réside dans le fait que chaque chapitre soit narré par un des protagonistes de l'histoire. Chacun de ces récits apporte un éclairage différent sur l'histoire et le lecteur peut ainsi reconstituer le puzzle. C'est à 17 ans qu'Amarys écrit les premières lignes de ce livre. « J'ai fait toute ma scolarité à Fresnes. Au lycée, j'ai eu la chance de découvrir Camus et Baudelaire et, grâce à mes professeurs, j'ai compris ce qu'il y avait derrière l'écriture, dans la technique et dans la construction. En toute humilité, j'ai eu envie de commencer à écrire, alors je me suis lancée. » Suivront des études de cinéma et une vie professionnelle où ces premiers chapitres seront laissés de côté. « Puis au premier confinement, j'ai tout de suite su que c'était le moment ou jamais, je me suis replongée dans l'écriture, je n'ai fait que cela, tous les jours, toute la journée. J'ai repris et corrigé les premières pages, mais à 90 % la trame d'origine est celle qui m'a amenée jusqu'à la fin du livre. » 563 pages plus tard, Amarys, peut être fière d'elle, « le livre est disponible sur Amazon et à la Fnac où je vais bientôt faire une séance de dédicaces. » Pas mal, pour une jeune fille d'à peine 21 ans. ■ X. B.

« Nouveau message », éditions Beaurepaire, 563 pages, 27€.

LAURENT ANDRIEUX

« Je travaille dans l'humain »

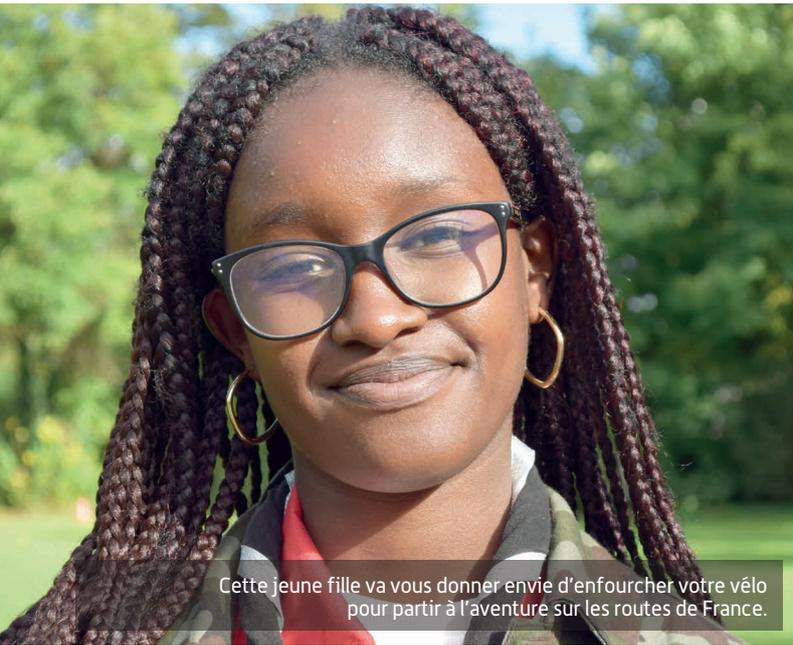
À la tête de la MJC Louise-Michel depuis la rentrée, ce professionnel de l'éducation populaire et artistique âgé de 57 ans cultive le dialogue et l'ouverture.

« Ce recrutement était fait pour moi ! », s'enthousiasme le nouveau directeur de la Maison des jeunes et de la culture de Fresnes. Sa salle de spectacle et de cinéma fait écho à son métier d'origine, opérateur de prise de vues pour le grand écran et la télévision, et de concepteur lumière au théâtre. Un métier qu'il enseignera ensuite pendant 12 ans, avant d'intégrer la Fédération française des MJC, en 2013, après s'être formé à la gestion d'organisations associatives. « Mon parcours était cohérent pour briguer la direction de la MJC de Fresnes. C'était très attirant ! » D'autant que la structure présente des « caractéristiques de cogestion qui ont malheureusement tendance à se perdre, mais qui, ici, perdurent ». Le « collectif ». Un concept qui lui tient à cœur, lui qui baigne depuis l'enfance dans l'éducation populaire aux Éclaireurs de France, aux clubs scientifiques de la Cité des sciences. Sans oublier du bénévolat dans des associations comme la FCPE et, bien sûr, une MJC dont il fut administrateur bénévole et président. « Si le binôme président-directeur * est très important, les salariés de la MJC de Fresnes sont aussi associés aux décisions par la présence de leurs représentants au conseil d'administration et à la commission du personnel. » Laurent Andrieux s'active pour que « les équipes aient plaisir à venir travailler ». « Je cherche le consensus, à avancer avec ce que chacun apporte au service de l'action collective. » Un rôle de « chef d'orchestre » où le plus important est de faire confiance et de déléguer à des salariés impliqués et autonomes. « Ils savent faire ! J'ai hâte de les retrouver, chaque jour. » ■ T. M.

* La présidente actuelle de la MJC est madame Catherine Barrin.
MJC Louise-Michel, 2, avenue du Parc des sports Tél. : 01 46 68 71 62.



Laurent Andrieux a un riche parcours qui l'a mené des plateaux de production artistique, à l'enseignement et au management associatif.



Cette jeune fille va vous donner envie d'enfourcher votre vélo pour partir à l'aventure sur les routes de France.

ROUGUIATA BALDE

Le Mont-Saint-Michel à la force du mollet

À 17 ans, tout semble possible, même un périple de 507 kilomètres à vélo alors que l'on n'en a presque jamais fait.

Il existe un itinéraire entre Paris et le Mont-Saint-Michel faisant la part belle aux pistes cyclables et aux petites routes. Cette voie nommée « Véloscénie » est celle qu'a empruntée cette Fresnoise dans le cadre de son voyage avec treize de ses amis au sein des Scouts de France cet été. « Sept filles, sept garçons. Un itinéraire de 507 kilomètres, pour un voyage se déroulant du 14 au 28 août. Des étapes s'étalant sur des distances de 40 à 60 kilomètres, c'était le programme. Me concernant, je n'avais même pas de vélo, j'ai réussi à en trouver un, mais il n'était plus vraiment en état de marche. En lisant le Panorama, j'ai découvert Fresnesyclette, l'atelier de co-réparation de vélos. Les bénévoles m'ont donné un sacré coup de main, on a changé des câbles, les chambres à air, quelques commandes, et je me suis lancée sur la route mi-août sans avoir vraiment roulé avant. » Dès les premières heures, la réalité a vite rattrapé la petite bande. « Un minibus nous suivait avec nos affaires et, au fil des kilomètres, ce fut vraiment dur car la tentation de poser le pied à terre était grande. Mais on a tenu bon. Tous les deux ou trois jours, on s'arrêtait pour faire une pause d'un jour ou deux, car, quand même, il faut bien l'avouer, ce n'était pas facile. Il y a beaucoup de montées et la météo n'a pas toujours été fabuleuse, mais lorsque l'on a vu le mont Saint-Michel se profiler au loin, on a vite oublié les galères. Personne ne savait d'où on venait, mais plein de gens nous ont applaudis à l'arrivée. Nous, nous étions juste heureux d'atteindre notre but. » À son retour, Rouguiata a fait un petit détour par Fresnesyclette, juste pour dire que tout s'était parfaitement déroulé. C'est, aussi, la première belle histoire de ce tout jeune atelier de co-réparation. ■ X. B.

THIERRY DAUPLAIS

« Embrasse-les toutes »

Accueilli en résidence en 2017-2018 à la MJC Louise-Michel, l'artiste fresnois Thierry Dauplais a créé un spectacle original en hommage à Georges Brassens.

La musique comme fil rouge. Solfège et piano au conservatoire dans ses tendres années, apprentissage autodidacte de la guitare à l'adolescence, Thierry Dauplais devient ensuite chanteur-guitariste amateur dans plusieurs formations de variétés, jazz et rock, tout au long des vingt ans qu'il travaillera en Afrique, comme humanitaire agro-économiste. Rentré en France en 2004, installé à Fresnes depuis 2011, il prend des cours d'art dramatique, de chant et d'écriture. En 2012, alors âgé de 52 ans, il crée son premier spectacle professionnel, « Voyage Song », un concert interactif mêlant chansons originales et reprises (« de Trénet à Stromae ») qu'il a joué plus de 300 fois à ce jour. Altruiste dans l'âme, il a bien sûr des « regrets d'Afrique », mais la musique, la scène, l'intéressent davantage que ses anciennes pérégrinations internationales. À partir de 2014, il travaille sur un second spectacle qui, lors d'une résidence à la MJC Louise-Michel en 2018, aboutira à un concert théâtralisé: « Embrasse-les toutes ». Dans ce seul-en-scène, il interprète deux personnages. Le premier vient dérouler sa docte conférence sur la vie de Georges, le second, chanteur et guitariste trublion, ne jure que par la poésie du Sétois. Les deux tenants de cette « chamoillerie amicale » sur fond d'accompagnements de guitare revisités éclairent la vie du poète humaniste et ses « perles textuelles », afin de mieux entendre et mieux comprendre le verbe d'un artiste parfois qualifié de provocateur et de misogynne. « Un féministe », tranche Thierry Dauplais, pour peu que l'on écoute bien. « Brassens est un vaccin contre la connerie, mais il faut souvent des piqûres de rappel », disait Pierre Desproges. Un avis que partage avec malice Thierry Dauplais. ■ T. M.

Retrouvez Thierry Dauplais sur thierrydauplais.com et sur sa chaîne YouTube.



Auteur, compositeur, interprète, guitariste et comédien, les talents de Thierry Dauplais invitent les spectateurs au voyage culturel.



Mois de l'ESS

LES CITOYENS AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE

L'atelier de co-réparation de vélos Fresnescyclette.

Le mois de novembre, dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS), est consacré à l'entrepreneuriat social et aux actions locales, qui ont pour objectif d'améliorer le quotidien des citoyens. Durant un mois, apprenez-en plus sur l'ESS !

Le programme de ces trente jours permet de découvrir de nombreux aspects de l'ESS. Michel Souillac, conseiller municipal, élu à l'économie sociale et solidaire, avance qu'il faut montrer l'étendue des actions de l'ESS. Elle concerne de nombreux sujets du quotidien (alimentation, énergie, mobilités, biodiversité, citoyenneté, jeunesse). Elle part des besoins du terrain et elle trouve son efficacité dans la mobilisation des acteurs locaux. Vous trouverez le programme du mois de l'ESS sur le site internet de la ville. Vous pourrez participer à des conférences, cinés-débats et promenades organisés par les structures municipales, en partenariat avec les acteurs locaux de l'ESS.

Favoriser les grandes transitions

À Fresnes, les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont très présents et ont un impact important sur la vie locale. Durant le mois de l'ESS vous retrouverez à la fois les nouveaux projets tels que Fresnescyclette et Fresnes Soleil Énergie, ceux qui commencent à se pérenniser tels que Coquelicoop, pour ne citer

qu'eux. Ainsi, « ce mois de novembre permet l'émergence de nouvelles idées et à la fois de consolider des actions qui ont été initiées lors de l'édition précédente », précise Michel Souillac. Le but est de pouvoir créer une continuité d'année en année, tout en gardant une pratique de l'ESS tournée vers les grands enjeux, les transitions souhaitables pour améliorer la qualité de la vie au sens large des habitants. C'est un moyen de travailler sur toutes les transitions qui vont améliorer le quotidien de chacun et qui constituent des enjeux d'avenir.

D'autres modèles possibles

L'ESS regarde vers le futur, aussi, cette année, trois événements sont dédiés au public lycéen. « Sensibiliser la jeunesse sur les sujets que porte l'ESS est essentiel », indique Michel Souillac. « L'économie sociale et solidaire doit être une option pour eux. La vision classique de l'entrepreneuriat qu'ont les jeunes, c'est souvent celle du porteur de projet, qui se lance seul à l'aventure avec des représentations capitalistiques de court terme. Il est important de leur montrer que d'autres modèles sont possibles. Des modèles plus coopératifs inscrivant le projet dans une sphère de soutien apportant de meilleures garanties de réussite. L'économie sociale et solidaire est le règne de l'association créatrice basée sur des partenariats gagnant/gagnant des citoyens entre eux, des citoyens avec l'administration et les élus. C'est essentiel qu'ils puissent découvrir

cette économie basée sur l'enthousiasme du faire ensemble ».

Fresnes au capital de Sud Paris Soleil

Par ses visées dynamiques, l'économie sociale et solidaire favorise le développement local en s'efforçant d'apporter des réponses à des besoins non satisfaits. Ces besoins doivent être pris en compte par l'Etat, mais l'ESS permet de créer un premier pas à l'échelle locale. Notre commune est entrée au capital de la coopérative Sud Paris Soleil voici quelques mois afin de favoriser, le moment venu, l'installation de dispositifs photovoltaïques sur nos édifices publics. Cela permet de développer de nouveaux projets que ne pourraient porter seules les collectivités. C'est là un modèle vertueux qui vient élargir le champ d'action du service public.

Faites vivre ces projets

Si, en 2020, les créations de Fresnescyclette et de Fresnes Soleil Énergie ont été impulsées grâce au mois de l'ESS, c'est bien parce que le but de l'évènement est de favoriser ce type d'initiative. Par l'ensemble des rencontres auxquelles vous pourrez assister, cela sera peut-être l'occasion de voir naître des idées novatrices et bénéfiques à l'échelle locale. Nous vous attendons nombreux aux événements organisés. ■ A. J.



Programme à retrouver dans l'agenda pp. 22-23 et en ligne sur www.fresnes94.fr

Rencontres

LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

À cette occasion la Ville vous donne rendez-vous pour un café-débat.

Le 20 novembre 1989, les responsables politiques du monde entier signaient la Convention internationale des droits de l'enfant. Socle de l'action de l'UNICEF, ce texte garantit le droit de chaque enfant à survivre, se développer, s'épanouir, apprendre et se réaliser. Pour ce 32^e anniversaire, la Ville organisera un café-débat ayant pour thème « le bien-être de l'enfant », le 20 novembre, au centre Henri-Thellier, à 14 h. C'est un invité de marque qui est convié à cette rencontre et avec qui les participants auront la chance d'échanger. Neuropédiatre universitaire,



Yann Mikaeloff, est professeur à la faculté de médecine Paris-Saclay, chercheur au CESP-INSERM et responsable du Centre de protection enfance et adolescence Val-de-Marne/Hauts-de-Seine. Mme Vela-Rodriguez, élue à la parentalité et liens intergénérationnels et porteuse de ce projet, résume le thème de ce café-débat.

« Suite aux confinements subis depuis deux ans, les enfants ont dû s'adapter à ces nouvelles situations familiales. Une période très longue pour de jeunes enfants pour qui le huis clos de la sphère familiale

est parfois lourd à supporter. La gestion de cette période peut prendre différents aspects chez l'enfant. Parfois les signes de fragilité sont facilement perceptibles. Mais souvent, ils restent peu identifiables, cachés dans la routine quotidienne. » Ce moment d'échanges organisé par la Ville a pour but de donner des outils aux parents pour identifier les difficultés, les angoisses, les besoins de nos enfants et les outils pour tenter d'y répondre. ■ X. B.

Samedi 20 novembre à 14 heures.
Centre Henri-Thellier, 18, rue Auguste-Daix. Entrée libre

En bref

Conseil municipal Sous le signe de la solidarité

Le jeudi 14 octobre, le conseil municipal réuni a adopté plusieurs mesures: dénomination des nouveaux équipements aux Frères-Lumière, crèche Monique-Postal et gymnase Fatima-Brin-Djehiche; résorption de l'emploi précaire des vacataires; attribution de nouvelles subventions pour les associations; recondiction des tarifs du CMS pour les consultations hors nomenclatures. La vidéo du conseil est disponible sur www.fresnes94.fr et sur la chaîne YouTube de la Ville.

Finances publiques Le Trésor à votre écoute

L'émission des avis d'impôts locaux 2021 et sur le revenu 2020 se poursuit jusque fin décembre. En cas de questions sur le solde à régler, les modalités de remboursement des trop-versés, ou encore la gestion du taux de prélèvement à la source, le Trésor public invite les usagers à privilégier les moyens de contact à distance: par téléphone, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé); par messagerie sécurisée, à partir de votre espace personnel sur le site impôts.gouv.fr.

Commerçants Hausse de la taxe foncière

Certains commerçants ont noté une hausse de leur taxe foncière. Sachez que cette hausse est la conséquence d'une décision du gouvernement concernant la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (RVLLP). Cette hausse n'est, en aucun cas, imputable à une décision locale.



Réception d'accueil de septembre 2019 à l'Espace d'art Chaillioux.

Évènement

LA MAIRIE PEND LA CRÉMAILLÈRE POUR LES NOUVEAUX FRESNOIS

Les nouveaux habitants seront officiellement accueillis par la Ville le 13 novembre lors d'une matinée d'information et de convivialité.

L'accueil est une tradition ! La Ville de Fresnes organise le samedi 13 novembre une réception pour les nouveaux Fresnois qui ont signalé leur emménagement via le site internet ou dans les structures municipales.

Vous avez reçu votre carton d'invitation ? Merci de bien vouloir confirmer votre présence à la réception avant le 5 novembre. Les invités sont attendus au 7 de la rue Louise Bourgeois, à l'espace d'art Chaillioux,

à 10 heures, pour un café ou thé de bienvenue. Madame la maire et les différents élus leur souhaiteront officiellement la bienvenue sur la ville. Puis une courte présentation sera donnée du Conseil fresnois de la vie associative ainsi que des conseils de quartier. Après la projection d'une vidéo sur les activités municipales, les invités pourront dialoguer avec les représentants des services de la Ville et des principales associations.

À 11 h 30, les convives pourront découvrir les œuvres de l'espace d'art réunies dans le cadre de la nouvelle exposition, *L'être hybride*. Soyez attentifs: un quiz ludique s'ensuivra ! La fin de l'évènement sera marquée par un pot prévu à 12 h 15, où vous seront remis un cadeau et des documents utiles en guise de bienvenue à Fresnes. ■ T. M.

Renseignements et inscription auprès du service Relations publiques. Tél. : 01 49 84 57 51, mail: relationspubliques@fresnes94.fr



Harcèlement

LA MALVEILLANCE PASSE AUSSI PAR INTERNET

Les violences à l'encontre des femmes n'ont pas lieu uniquement dans la rue ou au sein du foyer.

À l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes, la Ville se penche cette année sur leur versant numérique.

Le 25 novembre se tiendra la 23^e édition de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Dans ce contexte, la Ville et ses partenaires s'intéresseront cette année plus particulièrement au cyberharcèlement et au cybersexisme pour démontrer leurs mécanismes et éclairer leur extrême nocivité, notamment pour les jeunes filles et les femmes qui en sont la cible particulière. Le programme des manifestations commencera par une exposition dans

plusieurs structures municipales (notamment au CCAS, au CMS et à la bibliothèque) à partir du 15 novembre, qui aura pour thème les cyberviolences sexistes et sexuelles. Les dates et lieux exacts d'exposition seront communiqués sur le site internet de la Ville.

Des conséquences bien réelles

Puis, le samedi 27 novembre à 20 h 30, la MJC Louise-Michel, en partenariat avec la Ville, proposera la projection gratuite du documentaire « #SalePute » (Arte, RTBF, 2021). Cette enquête, réalisée par deux journalistes belges elles-mêmes cyberharcelées se penche sur la haine virtuelle, dont les conséquences sont parfois bien réelles, avec les témoignages

d'une dizaine de femmes de tous pays et les décryptages de sociologues et de juristes notamment. La séance sera suivie d'un débat. Enfin, tout au long de l'année, la Municipalité entend poursuivre son action au long cours de sensibilisation des jeunes concernant les cyberviolences, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les stéréotypes. Seront par exemple proposées aux directions des collèges et du lycée implantés à Fresnes des interventions en milieu scolaire pour attirer l'attention des élèves sur les comportements inappropriés en ligne, allant parfois jusqu'à la haine sur les réseaux sociaux. ■ T. M.

Le 27 novembre à 20 h 30, entrée libre, MJC Louise-Michel, 2, avenue du Parc des Sports

Festivités

LE MARCHÉ DE NOËL EST ENFIN DE RETOUR

Après une édition annulée l'an passé, le marché de Noël revient les 4 et 5 décembre !

Organisé par la Ville et le comité des fêtes, ce rendez-vous incontournable se tiendra à la Ferme de Cottinville, transformée le temps d'un week-end en un véritable village de Noël. Parmi les stands d'associations fresnoises et de commerçants, vous trouverez de

nombreuses idées de cadeaux : bijoux artisanaux, tableaux, livres, etc. L'occasion de faire plaisir à ses proches, tout en faisant une bonne action, la plupart des ventes organisées par les associations se faisant au profit du Fresnesthon.

Gourmandises et animations

Teinté de bonne humeur et au rythme de la batucada, ce week-end sera ponctué de surprises, de jeux et d'animations avec des lots à la clé, telles que des places de spectacle pour enfants offertes par le théâtre La Grange dîmière. Un manège sous forme de carrousel fera le bonheur des plus petits. Quant aux

parents, ils pourront déguster des spécialités de saison telles que tartiflette et châtaignes grillées.

Le Père Noël à Fresnes

Il sera bien évidemment de la partie pour ces deux jours de fête. Du haut de son traîneau, le Père Noël accueillera les enfants pour les traditionnelles séances photo. Une nouveauté cette année : la boîte aux lettres du Père Noël qui sera à la disposition des enfants (et aussi des plus grands). ■ V. D.

Ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine. Sam. 4/12, de 10 h à 20 h, dim. 5/12, de 10 h à 18 h. Infos sur fresnes94.fr

Fresnéthon

LE SECTEUR ASSOCIATIF SE MOBILISE

Les associations et la Ville vous attendent les 3, 4 et 5 décembre pour le Fresnéthon.

Le programme très fourni implique notamment de nombreuses représentations sportives, artistiques et culturelles, avec la possibilité de s'essayer à certaines pratiques. Vous pourrez aussi passer par le marché de Noël (lire p. 8). Les gains récoltés durant les ventes seront entièrement reversés au Téléthon. Ce temps fort de la vie associative fresnoise est relayé par la Ville depuis de nombreuses années.

« C'est l'expression de la solidarité à Fresnes. À la fois entre citoyens mais aussi entre associations. Ce sont elles qui, avec l'appui de la



Ville, se mobilisent pour rendre cet évènement aussi impactant », explique Isabelle Dutronc, conseillère municipale élue à la vie associative et présidente du Conseil fresnois de la vie associative (CFVA).

Le CFVA, organisateur

Organisé pour la première fois par le CFVA, c'est une nouvelle étape dans la mise en avant des associations de

et de leur travail quotidien. Cela arrive après une dure période. « Depuis deux ans, les associations se sont peu produites, générant un manque. L'évènement va être l'occasion pour les Fresnois de les retrouver et, pour nous, de se remettre en scène », précise Alain Bonamy, président du bureau du CFVA. ■ A. J.

Consulter le programme des animations sur fresnes94.fr

Scolarité

DEVENEZ BÉNÉVOLE POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

Afin de garantir l'ouverture des antennes d'aide aux devoirs tout au long de l'année, la Ville recherche régulièrement des bénévoles pour accompagner les enfants scolarisés du CP au collège dans la réalisation de leurs devoirs. Ces permanences se tiennent en plusieurs lieux hors vacances scolaires : le soir les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; le matin le mercredi. Les personnes intéressées doivent être âgées d'au moins 18 ans et être disponibles au moins une heure. Les enfants, accueillis gratuitement quand ils le souhaitent, doivent bénéficier d'une assurance extrascolaire. ■ T. M.

Renseignements auprès du service Enfance. Tél. : 01 49 84 57 69, mail : enfance@fresnes94.fr
Liste des antennes sur www.fresnes94.fr, rubrique « À votre service/Avant et après l'école ».



Rencontres

JOURNÉES NATIONALES DES PRISONS

Les JNP se dérouleront cette année du 22 au 28 novembre avec le soutien de la Ville. « Prison : une communauté à part ? », tel est le thème qui guidera cette semaine de rencontres et de projections. À Fresnes, l'évènement se déroulera à la Grange d'imièrre le 23 novembre à partir de 19 h. Le documentaire *Des hommes* ouvrira la soirée. La projection de ce film tourné en 25 jours d'immersion aux Baumettes en 2019 sera suivie d'un débat. Les intervenants issus de l'administration pénitentiaire et du monde socioculturel étroitement lié à l'univers carcéral échangeront sur ces sujets. Ensuite, le débat s'ouvrira avec le public et se terminera autour d'un buffet. ■ X. B.

Inscription et information sur le site fresnes94.fr
La Grange d'imièrre. 41, rue Maurice-Ténine
Entrée sur présentation du pass sanitaire

En bref



La braderie Deux bonnes raisons d'être présent

Le Secours populaire organise sa braderie solidaire, le samedi 13 novembre de 10 h à 18 h au 22, rue Maurice-Ténine. Venez nombreux choisir des livres, vêtements, chaussures, jeux, jouets, bibelots... le tout à des prix très doux. C'est l'occasion de faire de bonnes affaires et dans le même temps de faire une bonne action. Ambiance chaleureuse et animation musicale assurées!

spfresnes@gmail.com
Tél. : 01 58 35 00 63

Transports publics Adieu au carnet de dix tickets cartonnés

Depuis le 14 octobre, Île-de-France Mobilités cesse de vendre le carnet de dix tickets t+ cartonnés de manière progressive dans les gares, jusqu'en mars 2022 où il ne sera plus du tout commercialisé. Des solutions dématérialisées alternatives sont proposées telles que le forfait Navigo Liberté+ ou le passe Easy sur lequel charger des titres de transport achetés en gare ou sur les applications de l'opérateur francilien. Le ticket t+ à l'unité, le billet origine destination (voyage en banlieue) ainsi que le ticket de bus acheté par SMS restent commercialisés.

<https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs/arret-carnet-ticket>



16 octobre

DEUX VOIX, UN ÉVÉNEMENT

Dans le cadre du Festi'Val de Marne, la Grange d'îmière accueillait Noé Preszow (à g.) et Mathieu Boogaerts (à d.) pour un double concert. La saison musicale est bien lancée.



15 octobre

REMISE DES BREVETS

Les anciens élèves du collège Charcot ont eu le plaisir de se voir remettre, à la mairie, leur brevet passé avec succès en juin dernier.



Du 4 au 11 octobre

DES PLANTES, UN SUCCÈS

Vous étiez très nombreux à surveiller les allers-retours des camions de la Ville venant décharger les plantes fraîchement arrachées des parterres fresnois. Un libre service qui a rencontré un vrai succès pour des plantes qui viendront fleurir jardins et balcons dès le printemps prochain.



Du 4 au 10 octobre

LA SEMAINE BLEUE

Une semaine nationale dédiée à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale. Ateliers, loto et convivialité étaient à l'honneur à Fresnes.



16 octobre

SOIRÉE DE FÊTE

Fraîchement majeurs ou bien tout juste diplômés d'un CAP, BEP, baccalauréat ou autres, le service municipal de la Jeunesse organisait, en présence de nombreux élus, une soirée dédiée aux jeunes Fresnois pour fêter avec eux ces étapes importantes de la vie.



10 octobre

CONCERT D'ORGUE

Le programme d'œuvres jouées par l'organiste Clément Geoffroy a emmené les spectateurs pour un voyage musical « Du Nord au Sud ». Les pièces jouées ont en effet été écrites au XVI^e siècle par des compositeurs néerlandais, allemand et italien. Pas mal, pour un orgue castillan construit en 1768, monté dans l'église Saint-Eloi en 2015 après son acquisition par l'association fresnoise l'Art de la fugue.



21 octobre

COURIR POUR LA LEUCODYSTROPHIE

Les élèves de l'école primaire Jean Monnet s'étaient donné rendez-vous au Stade de la Paix pour récolter des fonds pour l'association Ela (Association européenne contre les leucodystrophies). Chaque tour effectué rapportait de l'argent à cette association.



18, 20 et 22 octobre

LES CONSEILS DE QUARTIERS

C'était le grand retour des conseils de quartier en ce mois d'octobre. Lieux d'échange, de débat et d'information, vous êtes nombreux à avoir rejoint le mouvement.



2 octobre

POLICE SCIENTIFIQUE

Sébastien Aguillar, chef de la police scientifique à la préfecture de Police de Paris donnait une conférence sur les coulisses de son métier à la bibliothèque. Un sujet qui a passionné de très nombreux Fresnois.



PETITE ENFANCE

BIEN GRANDIR À FRESNES

Ce mois de novembre sera marqué par l'ouverture d'une nouvelle crèche. À cette occasion, nous vous proposons une plongée dans le monde de la petite enfance. Des modes d'accueil au sport, de l'ouverture à la culture en passant par l'alimentation, la Ville chouchoute les tout-petits.

Dossier réalisé par Xavier Boutantin

267

places en crèche
(157 municipales et
110 départementales)

600

familles font appel
chaque année aux
services des deux
antennes de la PMI

77

professionnels de la
petite enfance sont
employés par la Ville

C'est souvent la première question posée aux jeunes parents «vous allez faire comment pour la garde?» Une des possibilités, c'est la crèche. Après une inscription à partir du septième mois de grossesse, puis une confirmation de la naissance au premier mois, il faudra prendre rendez-vous auprès du secrétariat du pôle Petite Enfance de Fresnes (*voir carnet d'adresses, page 15, pour les inscriptions*). Pour plus de la moitié des demandes, la réponse sera positive et une place sera attribuée.

Direction la crèche

Les crèches fresnoises ont deux particularités notoires. Tout d'abord, là où beaucoup d'autres villes ont regroupé les enfants dans des crèches de grande taille, Fresnes a décidé de développer un réseau de petites structures de proximité. Ainsi le nombre d'enfants n'est jamais supérieur à 27 dans les crèches municipales. De ce choix découle une particularité dans l'organisation même de ces structures. Dans la plupart des services d'accueil, le système ressemble à celui que l'on retrouve à la maternelle: petit (bébé), moyen, grand en trois sections différentes. À Fresnes, un autre système, «le groupe multiâges» a été testé et, devant son succès, il a été adopté par toutes les crèches de la Ville. «Les groupes multiâges» favorisent le développement général des enfants, car la

présence dans un même lieu d'enfants de divers âges multiplie les occasions d'apprentissage. Les avantages sont nombreux, les plus jeunes observent les plus grands et sont portés à les imiter. Les plus grands se sentent valorisés par leur rôle de modèle et gagnent en confiance. Grâce à leurs interactions, petits et grands développent leurs habiletés sociales. Les enfants établissent des relations à plus long terme, car ils ne changent pas de groupe à la fin de l'année. Cette stabilité leur permet, aussi, de construire des liens solides avec leur éducatrice.

Des repas trois étoiles

Autre spécificité fresnoise: les repas sont entièrement préparés sur place par un cuisinier qui élabore ses menus à base de produits frais. Chaque crèche possède donc sa propre cuisine, et avouez qu'un chef particulier, aux petits soins pour une vingtaine d'enfants, ce n'est pas dans toutes les villes que l'on peut voir cela.

Il existe également d'autres modes d'accueil. Éclairer vos choix, c'est l'une des missions du relais petite enfance (nouvelle appellation des RAM). Le rôle de cette structure est simple: accompagner et informer les familles sur les démarches de recherche de tous modes d'accueil et guider les parents dans leur rôle d'employeur lors du recrutement des assistants maternels et des auxiliaires parentaux.

Le relais petite enfance, le nouveau nom du Ram

Vous pouvez solliciter l'aide du relais petite enfance soit lors du point info familles une fois par mois, soit lors de rendez-vous individuel. Deux journées portes ouvertes sont organisées tous les ans (en janvier et en juin) pour valoriser les métiers de l'accueil individuel et pour mettre en relation les familles et les professionnels. Le relais remplit également sa mission d'accompagnement des professionnels des modes d'accueil individuel dans leurs réflexions, leurs pratiques et leur ►►



ÉMILIE LEGROS,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
ACCUEIL ADAPTÉ
ET DE QUALITÉ DES TOUT-PETITS

3 questions à

Quelle est la place des assistants maternels à Fresnes ?

Il y a plus de 130 assistants maternels sur la ville, majoritairement des femmes, c'est autant d'emplois à Fresnes. Nous les soutenons avec vigueur. Le relais petite enfance est un élément important de ce réseau. J'en profite pour souligner l'excellent travail effectué par tous les acteurs du secteur, les assistants maternels, les structures et les agents municipaux.

Quel est l'intérêt de préparer les repas dans chaque crèche ?

C'est un point très important pour le bien-être et la santé de nos enfants. Les plats sont préparés à partir de produits bruts par un cuisinier, sur place, dans chaque crèche. On peut donc s'assurer de la qualité et on peut également adapter chaque plat en fonction de la tranche d'âge avec une attention particulière à chaque enfant.

Et pour les enfants en situation de handicap ?

Nous menons une politique d'accueil en faveur de ces enfants. Toutes les crèches sont en capacité de recevoir un enfant porteur d'un handicap. Le matériel et les espaces sont adaptés à tous et la lutte contre l'exclusion est un point très important pour la Ville.

Parole à



« J'ai découvert les associations fresnoises lorsque j'étais enceinte. J'ai beaucoup appris et on m'a beaucoup rassurée. Ensuite, de l'apprentissage du portage à la découverte des massages pour bébé, les ateliers sont vraiment supers. »

CLAIRE, MAMAN DE TOM, 2 ANS ET DEMI



« On s'est installés à Fresnes par hasard et c'est quand nos fils sont nés qu'on a vraiment découvert la ville. Entre la crèche, les sorties culturelles et le sport, maintenant, on se sent vraiment fresnois. »

ROMAIN, PAPA DE LUC ET TIMÉO, 3 ET 5 ANS



« Avec ma fille, nous allons à l'éveil gymnique tous les samedis. C'est un petit moment qui nous fait du bien. Les valeurs sportives sont importantes pour moi et il n'est jamais trop tôt pour les transmettre. »

CHLOÉ, MAMAN DE AÏLIE, 1 AN

Quels bons plans pouvez-vous conseiller aux jeunes parents fresnois ?

► professionnalisation en favorisant et facilitant leur départ en formation continue. Cette année, par exemple, huit jours de formation ont été organisés sur des thèmes tels que « Comprendre le développement du cerveau de l'enfant avec l'apport des neurosciences » ou « Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant et sa famille ». Enfin, le relais petite enfance organise des temps d'accueil, d'écoute, et si besoin d'accompagnement à la parentalité.

L'intérêt de la PMI

Ce rôle, c'est aussi celui de la protection maternelle et infantile (PMI). À Fresnes, deux centres accueillent les enfants avec leurs parents. Dès la conception, des professionnels sont à leurs côtés. La grande force de la PMI est de regrouper des professionnels

diplômés : auxiliaires de puériculture, infirmières, puéricultrices, médecins en pédiatrie et en gynécologie, sage-femme, psychologue, conseillère conjugale et familiale, éducatrice de jeunes enfants. C'est un service public départemental accessible à tous. L'équipe accompagne les parents à l'accueil du bébé, et les conseille.

La parole, l'échange, la discussion, voici sûrement la clé d'une parentalité heureuse.

La mission principale de ce service est la prévention, le bon développement de l'enfant, le dépistage de troubles et le soutien à la parentalité. Des accueils, parents-enfants collectifs et individuels y sont aussi organisés, pour permettre aux enfants de jouer, de se socialiser

et aux parents d'échanger. Des ateliers à thèmes : psychomotricité et lectures vont bientôt voir le jour. Véritable lieu de vie et d'échange, la PMI est incontournable pour les jeunes parents.

Profiter de l'expérience des autres

La parole, l'échange, la discussion, voici sûrement la clé d'une parentalité heureuse. Et ces lieux de rencontre sont désormais réunis au sein d'un groupe de travail. « L'idée est de partager nos points de vue et projets sur la parentalité. Il existe de nombreux acteurs sur la ville et beaucoup ne se connaissaient pas. Le but est donc que ces acteurs échangent entre eux et avec nous, élus. Dans ce groupe participent les associations (Un enfant dans la ville, Heel's Event, les Assistantes maternelles d'aujourd'hui et de demain), les représentants de parents d'élèves

Monique Postal

UNE CRÈCHE COMME DANS UN RÊVE

Monique Postal, tel est le nom de la nouvelle crèche qui sera inaugurée ce mois-ci.

Surnommée Misère, Monique Postal a traversé les décennies au quartier des Groux, d'abord comme éducatrice du Conseil général, puis, à l'âge de la retraite, elle a continué le soutien auprès des petits et des adolescents avec son association l'Envol. Derrière ce nom, se cache un véritable petit bijou. D'une superficie de 462 m², 27 enfants seront sous la responsabilité de 12 professionnels. De grands espaces extérieurs, le nouveau gymnase Fatima-Brin-Djehiche

à quelques mètres, cette nouvelle crèche possède de nombreux atouts. « C'est franchement une immense chance pour les enfants et pour nous. On va vraiment pouvoir bien travailler », nous confie Céline Nicolle, la directrice de cette structure. « Nous avons profité également de tout l'espace à notre disposition pour dédier une salle à la méthode Snøezelen qui est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basé sur des propositions de stimulations visuelles et d'explorations sensorielles. » Quelques places seront réservées aux enfants en situation de handicap. ■ X. B.

Crèche Monique-Postal, 10, rue des Fournières Inauguration de la crèche et du gymnase le 16 novembre à 18 h 30



La salle « Snøezelen »



Carnet d'adresses

Inscriptions en crèche sur le site internet du Val-de-Marne

www.valdemarne.fr/a-votre-service/enfance/famille/demande-de-place-en-creche
Hôtel du Département
Créteil
tél: 3694

Secrétariat Petite Enfance

2, square Léon et Auguste Barroy
01 78 68 25 75

Relais Petite Enfance

49, avenue de la Division-Leclerc 01 49 73 23 06
ram@fresnes94.fr

Centre de PMI « Curie »

20, place Pierre et Marie Curie
01 56 71 41 64

Centre de PMI « Madeleine Brès »

9, mail Aimé-Césaire
01 56 45 13 43

Un enfant dans la ville

www.unenfantdanslaville.org
unenfantdanslaville@gmail.com

La Ludochouette

23, rue Émile-Zola
01 47 02 50 54

Bibliothèque municipale Gabriel Bourdin

26 rue Maurice-Ténine
01 78 68 27 10

Avara

2, allée du Colonel-Rivière
01 43 50 93 09

MJC Louise Michel

2, avenue du Parc des Sports
01 46 68 71 62

Piscine intercommunale

2, avenue du Parc des Sports
01 46 11 44 50

(API, Actif Éducation et FCPE), la MJC et l'AVARA », précise Véronique Vela-Rodriguez, conseillère municipale déléguée à la parentalité et au lien intergénérationnel.

Si vous discutez avec des parents fresnois, il y a fort à parier que vous entendiez parler d'« Un enfant dans la ville ». Le concept est simple : 10 euros de cotisations vous donnent accès à un catalogue de rencontres, de cours et d'activités. De la psychomotricité, des cours d'allaitement, des conférences, des ateliers de couture ou de portage de bébé, des balades nature à la découverte de la flore... La liste est pléthorique.

Créée et présidée par Monique Auffret, l'association est présente partout dans la ville, de la MJC à l'Avara, des gymnases à la piscine, et l'aide apportée aux jeunes parents est importante.

« Ici, en région parisienne, beaucoup de couples sont loin de leur famille. Beaucoup de femmes se retrouvent enceintes, seules à la maison et on sent vraiment ce besoin d'échanger entre futures mamans et mamans sur cette période si particulière. À l'école, on n'apprend pas à être parent, et au cours des dernières années la science a beaucoup progressé sur ce domaine de la petite enfance. Mais il n'y a pas une seule façon d'éduquer, celle des experts. C'est aux parents de choisir leur voie, nous, on propose différents éclairages pour qu'ils puissent faire ces choix », précise la présidente.

Jamais trop tôt pour la culture...

Puis vient le temps des jeux et de la lecture. « À la ludothèque, on propose les mardis et jeudis matin un accueil 0-3 ans accompagnés. C'est l'occasion pour les enfants d'évoluer en autonomie dans un lieu sécurisé, de découvrir

des jeux et jouets variés et notamment de se sociabiliser. C'est également un temps d'échange entre les adultes présents. Ils regardent les enfants en interaction les uns avec les autres et forcément cela suscite beaucoup de partages d'expériences entre les parents, assistantes maternelles ou professionnelles », précise Sylvie Billault, la responsable de la ludothèque.

À la bibliothèque, il n'est jamais trop tôt pour aimer les livres. Des lectures sont organisées dans les crèches et les assistantes maternelles sont également conviées tout au long de l'année. Pour les familles, rendez-vous est donné le mercredi à 10 h 30, le samedi à 10 h 30 et à 11 h 00 (voir page 22).

...ni pour le sport

Enfin, n'oubliez pas que certaines associations sportives proposent des activités pour les plus jeunes. C'est le cas par exemple pour la section gymnique de l'Association amicale sportive de Fresnes (AASF). Proposée aux enfants de 12 à 36 mois au gymnase Mistral le samedi de 17 h 30 à 18 h 30, cette activité a pour but d'accompagner les enfants dans l'aventure de la motricité, base fondamentale de tous les sports et de la vie au quotidien.

Dès six mois, pourquoi ne pas initier bébé aux plaisirs de la baignade ? La section natation propose le samedi matin différents créneaux pour découvrir l'univers aquatique et mettre tous les sens en éveil.

C'est grâce à ce maillage d'associations et de structures municipales ou départementales, animé par des gens passionnés, que Fresnes a tant à proposer aux futurs ou aux jeunes parents. Il ne tient qu'à vous de vous appuyer au mieux sur ce réseau où la bienveillance est le maître-mot. ■ X. B.



1



2



3



Chauffage urbain

La Ville active la supervision du réseau de géothermie

Des outils de mesure connectés en temps réel à la centrale de production sont en cours de déploiement, dans les sous-stations des abonnés, pour améliorer le pilotage du réseau de distribution et étayer des études relatives à son avenir à l'horizon 2030. Plongée au cœur des installations.

Selon le schéma directeur (plan stratégique pluriannuel qui permet d'anticiper les évolutions) élaboré par la Ville fin 2018, «*le réseau de chaleur de Fresnes dispose d'installations de production et de distribution en bon état de fonctionnement*». Construit dès 1986 sur des fonds municipaux, cet outil – propriété des Fresnois – est géré par la Ville comme un patrimoine reçu en héritage, à transmettre aux générations futures. Elle vise d'ailleurs le raccordement de 100 % des logements collectifs (78 % au 31 décembre 2020). Au vu des perspectives dressées à l'horizon 2030 par ce document, la Ville a opté pour un scénario en plusieurs étapes avec, en premier lieu, une optimisation du réseau qui comprend, d'une part, le déploiement d'outils de supervision et, d'autre part, la réalisation d'une modélisation hydraulique numérique.

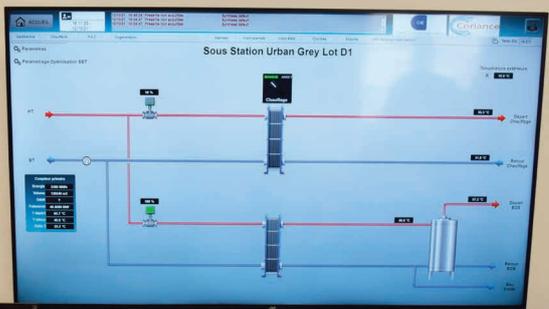
La supervision permet de veiller sur le réseau et d'avoir une meilleure réactivité en cas de dérive.

L'optimisation vise l'excellence dans le pilotage du réseau et la distribution de l'énergie. Dans la résidence de la Peupleraie par exemple, la supervision permet à la Sofrege (SOCIÉTÉ FRESnoise de GÉothermie), grâce à des données affinées, de ne plus enclencher systématiquement les chaudières fioul en période de grand froid, et d'améliorer ainsi le taux d'énergie renouvelable (EnR). On est

ici en sous-station, chez l'abonné (copropriété ou bailleur), à l'extrémité du réseau primaire, 13 kilomètres de canalisations sous chaussée à la main

de la Sofrege. Au-delà des échangeurs de calories (voir les plaques bleues, photo 2) démarre le réseau secondaire, celui qui achemine l'énergie reçue par l'abonné vers les usagers.

Dans le cadre de l'optimisation, la Sofrege déploie progressivement depuis 2019 des outils de supervision. Concrètement, elle intervient en sous-station



4



- 1 Le fluide porteur de chaleur est puisé via le puits de production (en rouge) à une profondeur de 1620 mètres dans la nappe phréatique, à une température voisine de 73 °C.
- 2 Les calories du fluide acheminé, via le réseau primaire

- de la Sofrege, dans la sous-station d'un abonné (bailleur ou copropriété), passent dans son réseau local via un échangeur (plaque bleue).
- 3 Les puissances, températures, débits et pressions mesurés en sous-



5

- station sont envoyés par le protocole 3G ou 4G par le boîtier bleu, qui est relié en antenne GSM à l'extérieur.
- 4 Les paramètres du réseau primaire (jusqu'aux échangeurs de chaque sous-station) s'affichent en temps réel sur

- l'écran de supervision à la centrale de la Sofrege.
- 5 Le fluide qui revient en centrale après son passage dans les sous-stations contient encore des calories que la pompe à chaleur exploite pour produire de la chaleur.



RÉGIS OBERHAUSER
ÉLU EN CHARGE
DES RÉSEAUX
ET DE L'ÉNERGIE

Que représente le service public de chauffage urbain ?

C'est un bien commun qui bénéficie à tous et toutes, y compris aux non-abonnés, dès lors qu'ils respirent un air de meilleure qualité.

Comment sont impliqués les usagers dans la gestion ?

La Ville a notamment créé un Comité consultatif ouvert aux abonnés et usagers. Cet espace de concertation permet d'être pédagogue, transparent et de coconstruire l'avenir du réseau.

Quelles sont les priorités de la Ville ?

Raccorder 100 % des logements collectifs, atteindre un taux d'ENR de 70 % autour de 2030, et réduire les gaz à effet de serre et les particules fines.

pour rendre communicants les compteurs d'énergie et de puissance, les sondes de température, de débit et de pression. La remontée de ces données en temps réel (voir photos 3), via le protocole 3G/4G, sur l'écran de supervision à la centrale (voir photos 4), permet aux opérateurs de veiller sur le réseau et d'avoir une meilleure réactivité en cas de dérive. « 35 % des sous-stations communiquent déjà leurs données. Les 100 % devraient être atteints fin 2023 », selon Clelia Cortesi, chargée de mission à la Ville. Les avantages de la supervision sont multiples : les sous-stations qui pénalisent le taux d'EnR global du réseau sont identifiées ; la renégociation contractuelle des puissances sous-critées tient compte des puissances réelles appelées ; la localisation des problèmes est améliorée. Il est à noter que la Sofrege n'a pas la main sur le réseau secondaire qui ne lui appartient pas ; mais le conseil et l'accompagnement sur cette boucle locale font partie de ses missions.

La municipalité est concentrée sur la lutte contre la précarité énergétique et la pollution en ville.

Fin 2020, la part d'énergie renouvelable dans la chaleur fournie atteignait 60,2 % (56 % en 2016). Des chiffres qui réjouissent la municipalité, concentrée sur la lutte contre la précarité énergétique et la pollution en ville. L'augmentation du taux d'EnR réduit les émissions de dioxyde de carbone, ce qui améliore la qualité de vie de tous les Fresnois. Elle contribue également à la compétitivité du tarif du chauffage urbain : en effet, la TVA réduite s'applique sur les factures des usagers quand le taux d'EnR est supérieur à 50 %

(ce qui en fait un réseau de chaleur vertueux, récompensé depuis plusieurs années déjà par le label écoréseau de chaleur décerné par l'Amorce). Ce tarif accessible rime avec amélioration du bien-être dans le logement pour un plus grand nombre. Et la Ville veille au grain. « Nous avons une réunion d'exploitation bimestrielle avec la Sofrege pour surveiller les indicateurs et exercer un contrôle. Par ailleurs, selon le contrat élaboré avec elle, si le taux d'EnR reculait sous le seuil d'éligibilité à la TVA réduite, la Sofrege devrait continuer à appliquer la TVA réduite à ses clients, et régler de sa poche la différence avec la TVA normale à l'État », détaille Régis Oberhauser, élu chargé des réseaux et de l'énergie. « Il faut atteindre désormais les 70 % en 2030 », plaide-t-il, anticipant les évolutions fiscales

et réglementaires, et aussi pour « rester un réseau exemplaire, donné pour modèle en France ». Afin de préparer l'avenir du réseau, une modélisation hydraulique numérique a également été réalisée. Celle-ci, complémentaire à la supervision, devra permettre de rendre plus efficace encore l'optimisation du réseau. Une synthèse technique de cette modélisation a été remise à la municipalité fin octobre. Elle motivera les choix qui seront faits pour l'évolution du réseau afin de répondre aux défis des prochaines années : raccordement de nouveaux abonnés ; augmentation du taux d'EnR ; maintien d'un tarif compétitif et d'un service public de qualité. ■ T.M.

Espace d'art

L'ÊTRE HYBRIDE S'EXPOSE

L'Espace d'art Chaillieux accueille du 13 novembre au 18 décembre l'exposition « L'être hybride », l'occasion de découvrir une variété de techniques autour du thème de l'hybridation et de laisser libre cours à vos rêves et votre imagination.

Ci-contre,
Les âmes errantes
d'Ariane Kühl
(2018, dessin sur
papier de soie,
55 x 42 cm).

Ci-dessous, *Baron
Chardon* de JP
Racca-Vammerisse
(2019, sculpture
murale en
céramique émaillée,
33 x 22 x 15 cm).



L'Espace d'art Chaillieux, situé au 7 rue Louise Bourgeois à Fresnes, se consacre depuis plus de trois ans au développement local de l'éducation artistique et culturelle et à la promotion d'artistes vivants de tous horizons. Son comité artistique propose aux publics cinq expositions collectives par an, selon une approche pluridisciplinaire. La prochaine exposition, du 13 novembre au 18 décembre, explorera le thème de « l'être hybride » à travers les œuvres de sept artistes. « *Ils ont chacun leur propre univers ; c'est grâce à la diversité de leur technique et de leur esthétique que nous les avons choisis* », comme

l'explique Lisa d'Agostini, responsable de l'ÉAC. « *Ces artistes vont s'attacher à réactualiser les mythes et démontrent la continuité de leur présence à notre époque, qui laisse trop peu de place au rêve et à l'imagination.* »

Ainsi, cette exposition figurative invite à faire travailler l'imaginaire du spectateur et à établir des rapprochements entre la culture populaire actuelle et la culture mythologique classique. Elle sera l'occasion de nous questionner sur l'hybridation,

c'est-à-dire la place que peut prendre l'Humain dans cet univers : quel rapport entretient-on avec les autres espèces animales ? L'Humain est-il toujours animal ? L'animal bestial ? Les objets inanimés ? N'y aurait-il pas une part de bestialité dans l'Humain, d'humanité dans l'animal et d'âme dans les objets ?

Une pluralité de techniques

Pour soulever ces questions, les techniques utilisées par les artistes ici réussissent à nous surprendre malgré leur dimension traditionnelle : dessin chez **Ariane Kühl** et **Arnaud Schmelz**, peinture chez **Emmanuelle Renard** et **Wil Green**... Chez **JP Racca-Vammerisse**, un ensemble d'œuvres en céramique incite le spectateur à compléter ou à modifier mentalement les images proposées ; il recourt alors à sa propre expérience pour construire une narration personnelle. Enfin, dans les photographies de **Michel Monteaux** est abordée la question de l'écologie : redonner vie à des déchets, les personifier à travers des mises en scène scannées révélant « *une âme dans ce qui était devenu inanimé* ». Vous êtes invités à venir découvrir gratuitement cet univers mystique, les visites se feront librement du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures, ou accompagnées sur réservation. Activités pédagogiques et livrets-jeux sont offerts aux familles et aux groupes constitués. ■ H. H.

Espace d'art Chaillieux - 7, rue Louise-Bourgeois
Tél. : 01 72 04 55 14. Entrée sur présentation du pass sanitaire





Comédien depuis 1999, Sébastien Bravard est également professeur des écoles depuis 2017.

BM Palazon



Projet Inside Out

DES VISAGES POUR CHANGER LE MONDE

Elles tiennent bon ! Les photos du projet participatif Inside Out affichées depuis septembre en ville, commencent à subir les outrages de la météo. Mais elles résistent jusque-là plutôt bien. Initié par la Grange d'imière, s'inspirant de l'artiste français JR, ce dispositif est la réponse artistique concrète à la question qu'il pose en 2011 : « L'art peut-il changer le monde ? » Inside Out « aide les individus et les communautés du monde entier à faire passer un message en affichant leurs portraits dans la rue ». Dix ans plus tard, plus de 400 000 personnes, issues de 138 pays et de tous les continents, ont participé au projet Inside Out.



École d'art(s)

À COURT D'ENCRE

Le prochain module court de l'école d'art(s) est une invitation à s'initier à l'encre et à l'aquarelle, (plume, bambou, pinceau...) mais aussi à travailler le geste, le rapport à l'eau et au papier. Six séances pour jouer avec les transparences, la ligne et la couleur, le mercredi soir de 18 h 30 à 20 h 30, les 10, 17 et 24 novembre, puis les 1, 8 et 15 décembre 2021. Les modules courts viennent enrichir l'offre de l'établissement municipal, en plus des ateliers à l'année. Un bon moyen de tester une discipline sur une courte durée, ou de profiter d'un temps de présence limité sur la ville de Fresnes.

École d'art(s). Renseignements et inscriptions au 01 78 68 28 31 ou ecoledarts@fresnes94.fr

Grange d'imière **ÉLÉMENTAIRE, MON CHER PROFESSEUR**

Le regard candide d'un enseignant novice sur le monde incroyable de l'enseignement. Une tendre perle de vécu.

Est-ce le professeur des écoles ou le comédien qui monte sur scène ? Un peu des deux, sans doute, puisque Sébastien Bravard porte l'habit du premier en classe le jour, et le costume du second sur les planches le soir. Le spectacle intitulé « Élémentaire » qu'il jouera à la Grange d'imière le 19 novembre raconte sa propre histoire : sa première année en tant qu'enseignant en école primaire. Dans ce seul en scène, Sébastien évoque cette bascule dans un autre monde. D'abord un choc, puis un voyage. Il compare cette première expérience à un saut en parapente, « lorsque l'on court

pour s'élancer, sauf que cette fois-ci, on n'est pas sûr d'avoir un parachute dans le dos ». Le comédien ouvre la porte sur ses tâtonnements, les petites anecdotes, les grands bouleversements des premiers mois vécus avec ses élèves. Le spectateur partage également les va-et-vient de l'artiste entre la salle de classe le jour et la scène où il continue de jouer le soir. Deux vies qui se mélangent, se télescopent et s'enrichissent des liens tissés entre l'école et le théâtre. ■ T.M.

Le 19 novembre à 20 h 30 à la Grange d'imière, 41, rue Maurice-Ténine. 14/9/12 €. Entrée sur présentation du pass sanitaire.

Bibliothèque **ZOOM SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Comme à l'accoutumée, la bibliothèque se connecte à l'actualité avec des ateliers et conférences, en plus de ses activités habituelles.

Le temps fort de ce mois de novembre, c'est le mois de l'économie sociale et solidaire (lire p. 6). La bibliothèque Gabriel-Bourdin en est l'un des principaux hôtes et accueille trois conférences liées au sujet (lire pp. 22-23). Les rendez-vous habituels vous attendent également. En effet, les ateliers CV (les 18 et 25/11, 18 h-19 h 30), le soutien scolaire (les mercredis, 14 h-18 h, et les dimanches, 14 h-16 h) et les ateliers de préparation au bac de français (les 10, 17 et 24/11, 14 h-17 h) sont ouverts. Dédiés aux jeunes, vous retrouverez les ateliers Scratch

d'initiation à la programmation informatique (le 17/11, 14 h 30-16 h 30) et La Préhistoire sur le bout des doigts (le 27/11, 14 h-16 h). Enfin, pour les 0-3 ans, retrouvez les histoires du mercredi, le 3/11 à 10 h 30 et les histoires du samedi, le 6/11 à 10 h 30 et 11 h, que vous retrouverez également dédiées aux 3-6 ans, le 20/11 dès 10 h 30. L'ensemble des activités proposées sont soumises à réservation à l'accueil de la bibliothèque. ■ A.J.

Renseignements et inscriptions : bibliothèque Gabriel-Bourdin, 26, rue Maurice-Ténine. Tél. : 01 78 68 27 10, mail : bm.fresnes94.fr



**CONCEPTION - FABRICATION SUR MESURE
POSE PAR NOS PROPRES ÉQUIPES**

DEPUIS PLUS
DE **50**
ANS



**VERANDAS - FENÊTRES - PORTES - VOLETS - STORES - MARQUISES
PORTES DE GARAGE - PORTES BLINDÉES - PORTAILS**

Venez visiter notre Showroom !

01 46 66 70 10

www.ateliers-halimi.fr



BUBENDORFF

Siège et exposition : Z.A. La Cerisaie Nord - 9 rue de Chevilly - 94260 FRESNES



cash:express

**NOUS ACHETONS VOS
BIJOUX EN OR
MÊME CASSÉS !**

ESTIMATION GRATUITE

**jusqu'à
35€/gr.**



* Paiement des métaux précieux uniquement par chèque.

Cash Express
Zone de la Cerisaie
5 allée des fleurs
94260 Fresnes

01 42 37 19 07



M
maison
Molière

« Une maison comme chez soi. »

- Résidence édifiée au sein d'une maison bourgeoise datant de 1870
- Cadre de vie raffiné et chaleureux offrant proximité et convivialité
- Quartier résidentiel, accessible en transport en commun
- Proximité du centre-ville
- Capacité d'accueil de 47 résidents, en chambres individuelles et doubles
- 30 professionnels à votre service pour assurer la prise en charge des résidents
- Repas confectionnés sur place à partir de produits de saison
- Animations et activités variées
- Terrasses et jardins

**Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
(EHPAD)**

26 boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine
Tél. 01 46 63 08 28 - administration-moliere@mapad-sante.com

En bref



Pétanque

RETROUVER LE LUSTRE D'ANTAN

C'est un club historique sur la scène nationale de la pétanque qui rassemblait plus de 400 licenciés chaque année. Sur un terrain immense et magnifique, l'un des plus beaux de la région, les résultats furent à la hauteur avec un titre de champion de France senior individuel en 2012. Depuis, le club a perdu de son lustre, il faut bien l'avouer. Léo Flatot, du haut de ses 20 ans est le nouveau président. Le but est clair : enclencher une dynamique positive et retrouver un club qui fasse rêver. « De la convivialité avant tout, on veut que tout le monde soit heureux de venir jouer. On a un club incroyable avec de superbes structures. L'ambiance est belle, on a beaucoup de nouveaux. Que les gens viennent nous voir, l'A.A.S Fresnes Pétanque est de retour. »

AASF Pétanque. 3, chemin de la Tour aux Chartiers. Tel.: 09 86 22 67 19 – 06 22 17 50 83

Urban Talent

DIX ANS DÉJÀ

Que de chemin parcouru par cette association fresnoise pour arriver à une telle reconnaissance en une seule décennie. Urban Talent fêtera son anniversaire lors d'une semaine très chargée entre le 15 et le 21 novembre. Au programme de ce festival de la culture urbaine, un concert à la MJC, une grande « Battle Urban Talent » au gymnase Périquoï, mais aussi, pendant toute la semaine, des master class avec des danseurs ou des graffeurs venant parfois de très loin. Le « car record » parcourra aussi la ville pour enregistrer les premiers sons des jeunes fresnois. Pleins d'autres surprises seront annoncées au cours des prochains jours : pensez à réserver votre semaine.

www.urbantalent.fr
Urban Talent. 2, avenue du Parc des Sports

Piscine SAVOIR NAGER EST ESSENTIEL

1983 noyades entre début juin et fin août en France en 2021. Un chiffre dramatique que l'on pourrait réduire en démocratisant les cours de la natation.

Une augmentation de plus de 30 % du nombre de noyades sur les dernières années ; c'est en partant de ce terrible constat que la piscine intercommunale a décidé de mettre les bouchées doubles en ce début d'automne.

Un parcours du combattant

Depuis quelques années, le socle de l'apprentissage de la natation à l'école s'est considérablement réduit. Aujourd'hui, plus d'un enfant sur six ne sait pas nager à l'entrée en classe de sixième. Et encore, si savoir se débrouiller est une chose, savoir nager efficacement en est une autre. Mais trouver des cours est loin d'être facile. Pour les parents qui s'y sont frottés, il faut bien l'avouer, il n'est pas évident de parvenir à ses fins. Entre des plannings remplis des mois à l'avance, des piscines qui réservent ces apprentissages aux plus de six ou sept ans, la réalité rattrape souvent la bonne volonté des parents.



Alors on fait quoi ?

« Les cours de natation sont gérés par les associations sur les heures de fermeture au grand public, mais la demande était très supérieure à l'offre. Fort de ce constat, en coordination avec les élus et les services de la Ville, nous avons donc mis en place quatre nouveaux créneaux d'apprentissage depuis la rentrée sur les heures d'ouverture de la piscine », précise Fabrice Le Berre, directeur de la piscine de Fresnes.

Accessibles dès cinq ans, les cours ont lieu les mardis et jeudis soir de 17 h 05 à 17 h 50 et de 18 h 05 à 18 h 50. Il vous en coûtera 193 € pour 30 cours soit aux alentours de 6 € la séance. ■ X. B.

2, avenue du Parc des Sports. Tél. : 01 46 11 44 50, mail : piscine.fresnes@grandorlyseinebievre.fr

Rugby OBJECTIF COUPE DU MONDE

« Que nos petits d'aujourd'hui soient nos grands de demain. » Telle est la devise de l'AAS Fresnes Rugby.

Une détection à grande échelle était organisée par le club de rugby. Cinq classes de 6^e, soit 114 élèves ont pu goûter aux joies des rebonds capricieux et aux plaisirs de la percée balle en mains.

La Coupe du monde de rugby se déroulant en France à l'automne 2023, la fédération et les clubs comptent bien monter en puissance et profiter de l'engouement que va générer cet événement mondial dans moins de deux ans pour faire venir sur les terrains un maximum de licenciés. Au rugby, les enfants peuvent débiter dès trois ans, et ce n'est que vers 8-10 ans que les contacts légers seront introduits.

C'est un sport sans risque, très réglementé et surtout un sport qui porte haut les valeurs de respect, de courage et de solidarité. Des valeurs essentielles à la construction d'un futur adulte. ■ X. B.

Renseignements et informations au 06 08 49 90 72, mail : aasfresnesrugby94@gmail.com





solidarité DE L'ÉNERGIE POUR LE TÉLÉTHON

Dans le cadre de l'opération « Batribox » et du Fresnéthon, la Ville vous invite à faire don de vos piles et batteries usagées. Une tonne collectée et recyclée équivaut à 250 € versés au profit de l'AFM-Téléthon en faveur de la recherche médicale sur les maladies génétiques rares.

À l'hôtel de ville
Infos: fresnes94.fr



accueils de loisirs BIENTÔT LES PRÉ-INSCRIPTIONS

Les vacances de Noël arrivent à grands pas, il est temps d'inscrire vos enfants pour des vacances bien animées. Les formulaires, disponibles en ligne sur l'espace famille ou dans les centres de loisirs et à l'accueil unique, sont à retourner avant le 03/12/21.

Infos auprès du service Enfance
01 49 84 57 87



concours ILLUMINEZ FRESNES !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville vous invite à participer pour la deuxième année consécutive, au grand concours des illuminations de Noël. Que vous habitiez en maison ou en appartement, votre participation est la bienvenue. De nombreux lots sont à gagner !

Inscription avant le 12 décembre
sur fresnes94.fr



urbanisme PROJET IMMOBILIER À DÉCOUVRIR

Les habitants du centre-ville sont invités à participer à cette réunion. Présentation du projet immobilier sise av. de la division Leclerc/ rue Henri Barbusse, informations sur le calendrier des travaux, le chantier et ses impacts seront au programme.

À l'hôtel de ville, salle du conseil
Le 08/11 à 18 h - entrée libre

Sélection

Pour découvrir tout l'agenda du mois de novembre, rendez-vous sur le site fresnes94.fr

DU 1^{ER} AU 07/11

Mercredi 3 novembre

Jeunesse

Les histoires du mercredi

À 10 h 30, à la bibliothèque, 0-3 ans, sur réservation à l'accueil ou par téléphone au 01 78 68 27 10

Jeu 4 novembre

Permanence

Accompagnement juridique et administratif

De 14 h à 16 h 30, à l'hôtel de ville (chaque mois), par l'association Nouvelles voies
Sur RDV: 01 72 04 55 70

Samedi 6 novembre

Jeunesse

Les histoires du samedi

À 10 h 30 et 11 h, à la bibliothèque, 0-3 ans, sur réservation à l'accueil ou au 01 78 68 27 10

Conférence

L'économie sociale et solidaire, dynamique et

territoire, par Benjamin Roger

À 17 h, à la bibliothèque dans le cadre du Mois de l'ESS (lire p. 6), tout public, sur réservation à l'accueil ou au 01 78 68 27 10

Soirée danse latine

Mucho caliente

À partir de 20 h 30 à la MJC Louise-Michel
Infos: 01 46 68 71 62

Jusqu'au 6 novembre

Jeunesse

Chasse au trésor

Par l'écomusée du Grand-Orly Seine Bièvre, 7-12 ans, sur inscription: explorepairs.com

DU 08 AU 14/11

Atelier

Soutien à la parentalité

De 20 h à 22 h 30, au centre Henri-Thellier, 18 rue Auguste Daix, par l'association Un enfant dans la ville (3 autres séances, les 22/11, 06 et 20/12)
Infos: unenfantdanslaville.org

Mercredi 10 novembre

Jeunesse

Soutien scolaire en français

De 14 h à 17 h, à la bibliothèque - tout public, sur réservation à l'accueil ou au 01 78 68 27 10 (autres séances les 17 et 24/11)

Jeu 11 novembre

Commémoration

Armistice du 11 nov. 1918

À 10 h 30, rassemblement devant le cimetière communal, rue de la Butte

Jusqu'au 12 novembre

Seniors

Inscription au repas à thème

Auprès du foyer Émile-Roux: 01 49 84 57 60

Samedi 13 novembre

Conférence

Le pouvoir de la pédale, par Olivier Razemond

À 17 h, à la bibliothèque dans le cadre du Mois de l'ESS (lire p. 6), tout public, sur

réservation à l'accueil ou au 01 78 68 27 10

Vernissage

Exposition L'être hybride

À 15 h, à l'Espace d'art Chaillioux (lire p. 18).
Entrée libre
Infos: art-fresnes94.fr

Dim. 14 novembre

Ciné-débat

Film documentaire « Food coop »

À 16 h à la MJC dans le cadre du Mois de l'ESS (lire p. 6)
Infos: 01 46 68 71 62

DU 15 AU 21/11

Lundi 15 novembre

Permanence

Écrivains publics

De 18 h 30 à 20 h, à l'hôtel de ville (chaque mardi hors vacances scolaires).
Sur RDV: 01 49 84 56 56

Mardi 16 novembre

Permanence

Avocat

De 18 h 30 à 20 h, à l'hôtel de ville (le mardi hors vacances).
Sur RDV: 01 72 04 56 56

Inauguration

Crèche Monique Postal et gymnase Fatima Brin-Djehiche

À 18 h 30, 25 rue des Fournières. Entrée libre

Mercredi 17 novembre

Jeunesse

Atelier Scratch

De 14 h 30 à 16 h 30, à la bibliothèque - 7-12 ans, sur réservation à l'accueil ou au 01 78 68 27 10 la semaine qui précède la séance

Jeu 18 novembre

Emploi

Atelier CV

De 18 h à 19 h 30, à la bibliothèque - tout public, sur réservation à l'accueil ou au 01 78 68 27 10 la semaine qui précède la séance (autre séance le 25/11)

Je me suis découvert une passion

APPEL À TÉMOIGNAGES

J'ai osé un nouveau sport

J'ai changé de vie

J'ai rencontré
des amis, mon conjoint...

Je me suis impliqué dans la vie locale



LA LECTURE DE VOTRE JOURNAL MUNICIPAL A CHANGÉ VOTRE VIE, VOS PROJETS, VOS PENSÉES ?

CONTACTEZ-NOUS : journal@fresnes94.fr

Vendredi 19 novembre

Théâtre

Élémentaire

À 20 h 30, à la Grange
dîmière, dès 12 ans
Infos : 01 49 84 56 91
resa.gd@fresnes94.fr

Samedi 20 novembre

Jeunesse

Les histoires du samedi

À 10 h 30, à la bibliothèque,
3-6 ans, sur réservation à
l'accueil ou
au 01 78 68 27 10

Conférence

L'énergie solaire au service
des habitants et de la
transition énergétique

De 14 h à 16 h, à la
bibliothèque dans le cadre du
Mois de l'ESS (lire p. 6)

DU 22 AU 28/11

Mardi 23 novembre

Conférence

Les troubles DYS, comment ?
pourquoi ?

À 20 h, à la MJC, par
l'association Un enfant dans
la ville.

Entrée et participation libre.
Infos : unenfantdanslaville.org

Mercredi 24 novembre

Atelier

La Ville et ses matériaux

À 10 h 30, à l'écomusée du
Grand-Orly Seine Bièvre,
familles (dès 5 ans)
Infos : 01 41 24 32 24

Jeudi 25 novembre

Permanence

Conseil départemental du 94

De 9 h à 12 h, à l'hôtel de
ville. Sur RDV : 3994 ou
valdemarne.fr

Conférence

La nature en ville,
par Arnaud Delacroix

De 19 h à 21 h, à la
bibliothèque, tout public,
sur réservation à l'accueil de
la bibliothèque ou
au 01 78 68 27 10

Vendredi 26 novembre

Cabaret, chanson

Jean Yanne, Bach to twist

À 20 h 30, à la Grange
dîmière.

Infos : 01 49 84 56 91
resa.gd@fresnes94.fr

Ciné-débat

Collectif femme

À 20 h 30, à la MJC Louise-
Michel. Entrée libre.
Infos : 01 46 68 71 62

Samedi 27 novembre

Environnement

Collectes d'appareils
électriques et électroniques
inutilisés ou hors d'usage

De 10 h à 14 h, place
Charcot-Zola, en partenariat
avec Ecosystem et la RIVED

Jeunesse

La Préhistoire au bout des
doigts

De 14 h à 16 h, à la
bibliothèque, 10-12 ans, sur
réservation. Infos : 01 78 68
27 10 ou bm.fresnes94.fr

Samedi 27 novembre

Ciné-débat

Projection du documentaire
« #salepute » Sur le thème
du cyberharcèlement

À 20 h 30, à la MJC
Louise-Michel dans le cadre
de la Journée internationale
de lutte contre les violences
faites aux femmes (lire p. 8)

Dimanche 28 nov.

Promenades guidées

La Plaine Montjean

De 9 h 30 à 11 h 30 et de
14 h 30 à 16 h 30 dans le
cadre du Mois de l'ESS (lire
p. 6)
Infos : fresnes94.fr

DU 29 AU 05/12

Lundi 29 novembre

Permanence

Écrivains publics

De 14 h à 17 h, à la maison de
quartier Aimé-Césaire (le
jeudi hors vacances scolaire)
Sur RDV : 01 49 84 56 56

Mardi 30 novembre

Permanence

Avocats

De 18 h 30 à 20 h, à l'hôtel
de ville (chaque mardi hors
vacances scolaires)
Sur RDV : 01 49 84 56 56

Vendredi 3 décembre

Théâtre

Les Gibbons masqués

À 20 h 30, à la MJC Louise-
Michel dans le cadre du
Fresnéthon (lire p. 9)
Infos : 01 46 68 71 62

Samedi 4 décembre

Conférence

Mémoire d'orgue,
par Nadine Chirol

À 17 h, à la bibliothèque -
tout public, sur réservation
à l'accueil ou
au 01 78 68 27 10

ACBM

Entreprise Artisanale du Bâtiment
Plomberie - Chauffage - Électricité
Peinture - Carrelage

À votre service depuis plus de 20 ans



2, rue de Verdun - 94260 FRESNES
Tél. : 01 46 68 08 17
06 07 01 14 43



Intermarché

FRESNES

12 000 références
pour mieux manger tous les jours
au meilleur prix.
Un large choix de produits bio et des sélections
issues de producteurs locaux.



Carte
Fidélité

Nos horaires (hors règlement sanitaire)
lundi au samedi de 8h30 à 20h
et le dimanche de 8h30 à 13h30

Nos services :
Distributeur Automatique de Billets,
Photocopieur, "Photomaton",
Drive et Livraison à domicile du lundi au samedi

Appli iOS et Android : Intermarché
drive.intermarchefresnes.com
Retrouvez-nous sur Facebook

48, Avenue Paul Vaillant Couturier - 94260 Fresnes
Tél. : 01 49 84 04 92 - Fax : 01 49 84 04 77



LE CRÉDIT MUTUEL A TOUT PRÉVU POUR VOTRE LOGEMENT

Crédit Mutuel

L'Haÿ-les-Roses

36, rue Jean Jaurès - 94240 L'Haÿ-les-Roses
Tél. : 01 49 08 51 35 - Courriel : 06174@creditmutuel.fr

AS L'Audition Scéenne

Audioprothésiste D.E

Votre audition, notre passion



Nos magasins à SCEAUX

9, rue des Écoles
01 47 02 21 28

8, rue du Docteur Berger
01 49 73 72 33

lauditionsceenne@gmail.com



**VOTRE ÉQUIPEMENT
PRIS EN CHARGE À 100%***



Julie COSCAS
Audioprothésiste
Diplômée d'Etat
depuis plus de 15 ans

**OFFRE
EXCEPTIONNELLE
300€**

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2021
(*voir conditions en magasin)

SARL YAVUZ

**Maçonnerie générale
Démolition
Charpente, Isolation
Aménagement
intérieur et extérieur**

**Peinture
intérieure et extérieure**

**Plomberie, Électricité
Carrelage, Faïence**

DEVIS GRATUITS

12, avenue Jean-Pierre
94260 Fresnes
06 22 22 63 39
myavuz@hotmail.fr



Espaces publicitaires
dans les supports municipaux de FRESNES

**Vous souhaitez paraître
dans le magazine
Panorama de la ville de Fresnes**

Contact : M. Thierry COHEN
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

En bref



Cadre de vie

Ensemble, plus forts

Depuis l'espace citoyen mis en place par la Ville, vous pouvez signaler aux services municipaux tout désordre sur la chaussée : dépôts sauvages, problèmes dans les espaces verts, de voirie... Votre signalement accompagné de photo(s) sera envoyé au service compétent qui interviendra dans les meilleurs délais. S'il ne se situe pas sur une voie communale ou si le problème n'est pas du ressort de la Ville, il sera transmis aux partenaires avec qui la Ville agit, comme le Grand-Orly Seine Bièvre ou le Département. À noter que la Ville ne peut intervenir sur le domaine privé.

<https://grc.fresnes94.fr/>

**Maison de l'environnement
Des animations pour tous**

En novembre, les animations proposées par la Maison de l'environnement foisonnent. Le 17/11 à 14 h 30, les enfants dès 7 ans découvriront le fonctionnement des plumes d'oiseau ; le 20/11 de 10 h à 17 h 30, les familles apprendront à réparer gratuitement ce qui peut l'être, évitant ainsi de jeter ; le 23/11 à 18 h 30, c'est une animation sur le compostage partagé qui attend un public adulte. Enfin, le 24/11 de 9 h 30 à 10 h 30, les tout-petits de 2 à 6 ans, réaliseront des objets à partir de matériaux naturels.

01 41 24 32 17 / maison.environnement@grandorlyseinebièvre.fr



Qualité de l'air **BILAN DE LA CONSULTATION SUR LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS**

Du 19 avril au 19 mai, la mise en place de la ZFE a été soumise à votre consultation. Nous pouvons désormais en retirer un bilan.

Ce bilan survient après un mois de consultation sur un projet négocié par la Ville auprès de la Métropole du Grand Paris. La loi Climat et Résilience, promulguée ce 24 août, indique la nécessité de mettre en place une « zone à faibles émissions » dans les grandes métropoles d'ici à 2024. Le but est de limiter au maximum l'utilisation de véhicules polluants afin d'améliorer la qualité de l'air.

Bilan de la consultation

Vous êtes favorables à la mise en place d'une ZFE pour améliorer la qualité de l'air. Selon vous, il faudrait que cela concerne les transports, avec par exemple le développement de moyens alternatifs, et que cet effort soit équilibré aux niveaux géographiques et économiques. De même, vous considérez qu'il est important d'inclure l'A86 dans le périmètre de la ZFE. Vous souhaitez aussi voir se

développer des aides pour le remplacement de son véhicule. Ces observations sont aussi celles de la Ville, qui décidera par la suite des mesures précises à prendre pour la mise en place de cette ZFE. En effet, c'est un dispositif s'appliquant à l'ensemble des Villes dont le territoire se situe à l'intérieur de l'A86. La Ville tient malgré tout à ne pas établir un tel projet sans prendre en compte l'avis des Fresnois. ■ A. J.

Déchets **VERS UNE REFORTE DU MARCHÉ DE COLLECTE**

Un comité de pilotage municipal vient d'être mis en place pour s'adapter aux nouveaux périmètres de ramassage du Grand-Orly Seine Bièvre.

Avec pour horizon 2022, le Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) a entamé une réflexion sur la refonte du marché de collecte des déchets. Pour accompagner ce travail et tenir compte des habitudes des Fresnois par rapport aux choix qui seront faits, un comité de pilotage municipal a été mis en place autour de ce projet. La refonte du marché de collecte par le GOSB concerne par exemple

le ramassage des déchets végétaux et la diminution du nombre de collectes. Dans ce cadre, le comité a entamé un travail de concertation pour améliorer la collecte, renforcer le partenariat avec les bailleurs et les propriétaires et affiner la gestion des bacs dans l'espace public.

Les dépôts sauvages

Dans ce contexte, la Ville compte bien mettre l'accent sur des problématiques plus

anciennes, la gestion du ramassage des encombrants et celle plus ou moins liée des dépôts sauvages. ■ X. B.



E. Legentiy/Grand-Orly Seine Bièvre

L'économie sociale et solidaire, parlons-en !

NOVEMBRE 2021

CINÉS-DÉBATS

CONFÉRENCES

PROMENADES GUIDÉES

PROGRAMME SUR
fresnes94.fr



Le
mois
de l'Économie
Sociale
et Solidaire

www.lemois-ess.org



Fresnes



Rendez-vous sur lemois-ess.org

En bref



Vaccinations Et la grippe alors ?

À cause de la pandémie, on en oublierait presque la grippe.

Pour tous les Fresnois âgés de plus de 60 ans, le centre municipal de santé a lancé la campagne de vaccination anti-grippe depuis le 21 octobre.

Ces séances d'injection s'effectuent sans rendez-vous seulement pour les 60-65 ans.

– jeudi 18 novembre de 13 h 30 à 15 h ;

– jeudi 25 novembre de 10 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h ;

– jeudi 2 décembre de 10 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h.

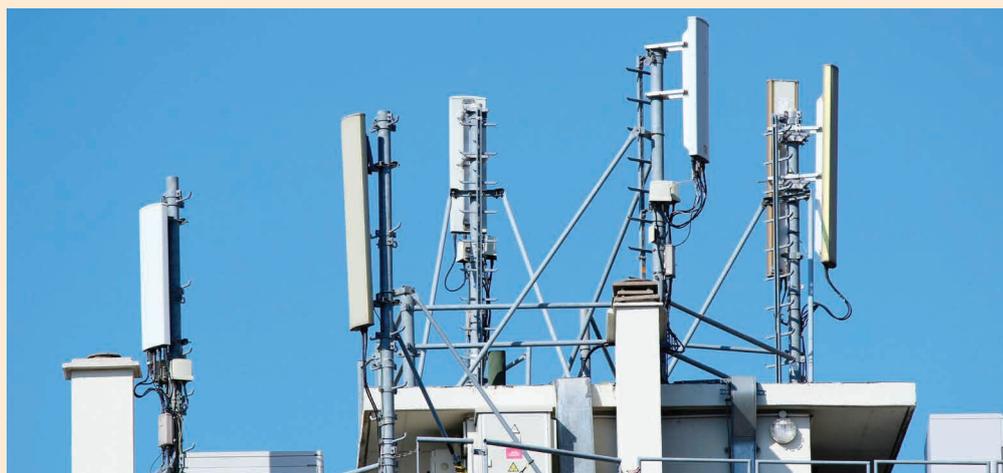
Les personnes de plus de 65 ans ayant reçu une prise en charge de la sécurité sociale devront impérativement venir munies de leur vaccin et sur rendez-vous. Le centre ne pourra en aucun cas le délivrer en échange de cette prise en charge.

Le vaccin sera fourni uniquement aux personnes de 60 à 65 ans habitant Fresnes et n'ayant reçu aucun document de la sécurité sociale. N'oubliez pas de venir avec votre carte Vitale.

Les vaccins Covid vous attendent

Que ce soit pour la première, la deuxième ou la troisième dose, le centre municipal de santé propose également la vaccination anti-Covid par le vaccin Moderna et le Pfizer sur rendez-vous pour tous, à partir de 12 ans.

Centre municipal de santé
22, rue Henri-Barbusse
sur rendez-vous au 01 49 84 57 47



Ondes

LA VILLE LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION D'ANTENNE RELAIS

Les antennes relais permettent la diffusion des réseaux 4G et 5G à Fresnes. La Ville se doit de maîtriser leur développement.

Les antennes relais sont nécessaires à la couverture internet mais ne doivent pas proliférer. « *Comme sur beaucoup d'autres sujets, nous recherchons ici une position équilibrée. La Municipalité est consciente que certaines zones nécessitent une meilleure couverture, et donc des antennes supplémentaires, afin de lutter contre la fracture numérique. En parallèle, des antennes trop voyantes touchent directement au paysage urbain, la Ville souhaite éviter une pollution de l'horizon des Fresnois. Enfin il faut aussi prendre en compte la proximité avec les habitations, écoles ou crèches au regard des potentiels impacts sur la santé des personnes* », explique Marie Leclerc-Bruant, élue à la transition écologique et à l'aménagement urbain.

Exposition aux ondes

Cette responsabilité et la mesure de l'impact de ces antennes sur notre santé, les opérateurs ne semblent pas pleinement la partager. Ils ont peu de considération sur l'emplacement de ces

antennes et sur la puissance du signal alors qu'à proximité, il peut y avoir des habitations ou tout autre bâtiment accueillant un public potentiellement fragile à l'exposition de telles ondes. Par exemple, en février 2020, la Ville s'est opposée à l'installation d'une antenne relais à proximité de l'école des Capucines.

Intentions masquées

En effet, la Ville est particulièrement vigilante vis-à-vis des modifications ou installations sur certains secteurs. Consciente de la nécessité de posséder un réseau fonctionnel, elle privilégie les installations éloignées des lieux de vie, comme l'antenne qui va être érigée derrière le cimetière, sur un délaissé de l'autoroute. « *Les risques de telles installations sur la santé sont pourtant connus* », souligne Marie Leclerc-Bruant. Mais la législation en vigueur reste très souple et ne les prend que très peu en compte. Cela permet aux opérateurs de mettre la Ville en défaut dès lors qu'ils perçoivent un refus. La Ville reçoit régulièrement

des demandes de « modification technique » sur une antenne existante. Or, le but est en fait d'installer la 5G, objectif sur lequel les opérateurs sont malheureusement très discrets.

Recours en justice

Au final, face aux opérateurs, un particulier a plus de chance que le tribunal lui donne raison, indique Marie Leclerc-Bruant : « *En tant que Ville, nous sommes très souvent déboutés par le tribunal. Les particuliers et les citoyens ont plus de moyens d'aller au bout d'une situation juridique s'ils souhaitent s'y engager. Le tribunal aura plus de facilité à reconnaître l'impact d'une antenne relais sur la dépréciation d'un appartement qu'une demande de la ville argumentant d'impacts possibles sur la santé, par exemple.* » La Ville continue de se battre afin de montrer aux opérateurs et à l'État que la législation mérite d'évoluer et de permettre une meilleure protection des citoyens. ■ A. J.



Informations sur les antennes relais sur le site de la Ville : fresnes94.fr

ÉLU.E-S SOCIALISTES
ET APPARENTÉ.E-S

Contre la précarité, la Ville s'engage



CÉCILIA VALA
cecilia.vala@fresnes94.fr

Le propre d'une ville de gauche attachée aux valeurs sociales et écologistes est de réduire la précarité sous toutes ses formes, à commencer par celle de ses agents. Cela passe notamment par un travail de fond sur l'emploi, car ce dernier a un impact déterminant sur les familles, surtout les plus modestes.

Avec la crise sanitaire vécue depuis 20 mois, nous avons pu observer l'importance d'un service public fort répondant aux besoins de nos concitoyens abandonnés par le gouvernement. Il nous appartient donc de valoriser le travail de nos agents communaux.

C'est pourquoi nous soutenons le projet destiné à stabiliser l'emploi de certains personnels. Cela se traduit par 44 postes en CDD visant surtout le service Ressources Hygiène Propreté, chargé du ménage dans les écoles ou la mairie et la filière Animation, pour le personnel travaillant dans les accueils périscolaires et centres de loisirs. Ce qui se traduira nécessairement par une hausse de salaire. Cet effort de solidarités est nécessaire pour permettre à nos agents aux plus faibles ressources de rompre avec la précarité de leur statut, qui ne leur accorde guère de visibilité sur la pérennité de l'emploi, ni de garantie de ressources.

Cette décision permet de leur donner une stabilité salariale de même durée, première étape vers un statut plus pérenne. ■

ÉLU.E-S EUROPE
ÉCOLOGIE LES VERTS

Bourse aux plantes : une première !



CLAIRE LEFEBVRE
eelv.fresnes@gmail.com

Les plantes des parterres de la Ville, installées il y a quelques mois et arrivées à la fin de leur cycle de fleurissement, ont été déplantées par les agents de la ville, et offertes aux Fresnois au stade de la Paix durant une semaine début octobre. Plus de 500 plantes ont été distribuées, depuis les géraniums qui refleuriront au printemps pour qui sait les conserver en passant par les coléus, lys ou asters. Un engagement du programme de notre équipe, qui donnera une seconde vie à ces plants et permettra à des Fresnois.es d'agréments gratuitement leurs jardins, balcons ou terrasses. Cette première a été un succès et nous travaillerons à en améliorer l'organisation afin qu'encore davantage de personnes puissent en profiter. Rendez-vous est pris au mois de mai pour les pensées, les pavots et les giroflées !

Si vous vous intéressez à la faune et la flore de notre ville, nous serions heureux d'aller encore plus loin avec vous : les passionnés de botanique pourraient se retrouver pour surveiller les stations d'espèces sauvages rares ou intéressantes, d'autres partageraient leurs observations de papillons et autres insectes. Nous envisageons aussi de mettre les arbres de nos résidences ou jardins individuels à l'honneur sur le site internet de la Ville par des photos, des commentaires sur leur histoire ou les souvenirs qu'ils nous évoquent. ■

ÉLU.E-S COMMUNISTES
ET CITOYEN-NE-S

ZFE : contre une écologie punitive



RÉGIS OBERHAUSER
groupepcffresnes@gmail.com

Certaines questions restent en suspens : qui a le plus d'impacts sur l'environnement, qui supporte le coût de sa protection et qui en bénéficie le plus ? C'est le sens qu'a pris le débat en conseil municipal sur l'application de la zone de faible émission mobilité.

Nous avons fait la démonstration que les habitant.es, ayant des revenus moyens à faibles polluent le moins et contribuent le plus à la protection de l'environnement, particulièrement à Fresnes avec le chauffage urbain par géothermie, mais bénéficient le moins de leurs effets, étant crucifiés.es sur les autoroutes.

Toujours pas d'étude socio-économique. C'est compliqué de montrer que les aides publiques ne bénéficient qu'aux habitant.es les plus aisés.es. L'article 5 de l'arrêté de la maire permet de conditionner la mise en application de la restriction de circulation à de réelles réponses pour des mobilités pour tout.es. À défaut, seul.es les habitant.es ne pouvant pas se payer un nouveau véhicule du fait d'un réseau de transport peu disponible et efficace devront encore supporter l'effort. Nous considérons qu'il est nécessaire de maintenir l'article 5 pour montrer l'hypocrisie de la mesure de ZFE- qui ne prend pas le sujet de la pollution dans l'intérêt de tout.es les habitant.es sans exclusive. ■

ÉLU.E-S FRESNES
À VENIR ET APPARENTÉS

Reprendre la main



ELSA SOLVIGNON
fresnesavenir@gmail.com

Sans nous arrêter aux sondages présidentiels, nous devons constater la montée de l'extrême-droite ainsi que le désintéressement de la population pour la vie politique qui se traduit par une abstention massive. Nous devons nous interroger sur les raisons d'une telle situation. Les partis de gauche, les écologistes, les divers mouvements ou collectifs citoyens sont bien faibles en raison notamment des divisions. Ils sont dans l'incapacité de convaincre et mobiliser pour faire de la politique autrement. Les années de gouvernement des partis de gauches ont déçu avec les attermoissements et les reniements. Leurs paroles aujourd'hui sont souvent inaudibles dans le brouhaha médiatique. Cette rupture de confiance n'aboutit qu'à un seul choix, déjà programmé, entre extrême-droite et libéralisme sauvage, produit aussi de la désaffection des classes populaires qui ne croient plus les discours et en particulier la jeunesse qui malgré des engagements évidents, solidaires, écologiques et antiracistes ne se retrouvent pas dans les organisations politiques de gauche. Mais, cessons d'attendre les actes ; c'est à nous citoyens de proposer d'autres alternatives, à nous de dialoguer, d'investir, de nous faire entendre et d'agir collectivement pour ne plus tout laisser décider à notre place. Parlons-en dès maintenant car cela ne se fera pas sans vous ! ■

ÉLU·E·S LA FRANCE
INSOUMISE ☐

**ZFE ou Zone
d'exclusion ?
Pour Qui ?**



PAULE FRACHON
paule.frachon@fresnes94.fr

Chacun est conscient de l'urgence climatique, nous devons collectivement changer de cap. Le Grand Paris souhaite instaurer fin 2021 une Zone à Faible Émissions interdisant la circulation aux véhicules classés Crit'Air 4 & 5 puis Crit'Air 3 en 2022 soit 54% des foyers Fresnois concernés. L'idée serait d'imposer leur remplacement par l'achat de nouveaux dits propres. Si l'enjeu de la pollution de l'air, comme nous le pensons est crucial, il nécessite justice et cohérence, de fortes mesures d'accompagnement pour soutenir l'effort demandé aux foyers modestes et refuser la politique actuelle du tout-camion. Des aides dégressives existent. Cependant celles-ci restent trop faibles pour acheter une voiture électrique, même les moins chères. Par exemple la ZOE de Renault reste à charge autour de 15 100 € après cumul de toutes aides. Plus d'un an de SMIC pour acquérir une nouvelle petite citadine. Vos élus LFI sont intervenus au dernier conseil municipal pour demander que la ZFE ne soit pas un outil de sanction et afin que des milliers d'entre nous ne soient pas interdits de déplacements. Nous avons confirmé lors de nos prises de paroles le besoin d'une application non punitive pour une bifurcation écologique, bien vécue par toutes.tous et viable socialement. Seule condition à la réussite d'un avenir Commun plus Vert. ■

P.Frachon & O.Guillotin

ÉLU·E·S MIEUX VIVRE
À FRESNES

**Croyons en
notre jeunesse**



ANTOINE MADELIN
mieuxvivrefresnes@gmail.com

Dans les médias, quand une voiture brûle, qu'un Policier est agressé, on entend parfois que le coupable est un "groupe de jeunes", alors qu'on devrait parler de délinquants. En les confondant avec des délinquants, quelle image donne-t-on de nos jeunes ? Dans un autre contexte, on entend aussi qu'ils passent leur temps collés aux écrans. Nous avons une toute autre image de nos jeunes. Nous les voyons sur le terrain, dans notre ville, impliqués pour notre société. Il y a ceux de nos Conseils municipaux des Enfants ou des Adolescents, qui montent des projets contre le harcèlement, en faveur de l'écologie, pour les personnes en situation de handicap... Ceux d'Urban Talent, de l'AVARA, du Conservatoire, de la MJC, qui ont tant de talent pour l'art, le chant, la danse, l'impro, la musique. Nos jeunes s'accomplissent aussi par le sport, et il y a tous ceux qui réussissent par les études : artisans, avocats, enseignants, ingénieurs, interprètes, médecins... Leurs parents, grands-parents, professeurs, peuvent en être remerciés, mais ce sont bien nos jeunes eux-mêmes, et eux seuls, qui décideront de leur avenir. Ce sont leur travail et leur détermination qui feront la différence. Ils peuvent réussir, mais ni sans y croire, ni sans s'investir à 100 %. Nous comptons sur eux et croyons en eux. ■

Jessie Claude, Aurélie Million & Antoine Madelin

ÉLU·E·S OSONS ENSEMBLE
POUR FRESNES

**Semaf en
cessation de
paiements !**



JEAN-JACQUES UM
osonsfresnes@gmail.com

La Semaf, depuis cornaquée par la SADEV94, a été déclarée en cessation de paiements par la Maire/PDG. L'information a eu l'effet d'une bombe. Nous en étions à la décision judiciaire requalifiant le motif du licenciement des salariés de la Semaf et leur allouant des indemnités d'environ 500.000 €, lorsque nous apprenions, par des fuites, que la Maire/PDG a déclaré la SEMAF en cessation de paiements auprès du Tribunal de commerce. Le timing de cette déclaration amène à penser que la Semaf est dans l'impossibilité de s'acquitter des indemnités dues aux salariés. Alors question : que s'est-il passé de l'excellente trésorerie laissée en 2019 ? Quelles dépenses ont bien pu dégrader à ce point la trésorerie de la Semaf, en si peu de temps ?

« Osons » a demandé la convocation d'un Conseil municipal extraordinaire consacré à la gestion de la Semaf de 2001 à 2021, pour que les Fresnois.es sachent enfin, sur la base d'écrits, pourquoi la cessation de paiement de leur SEM. Y seront conviés à s'exprimer, sous la forme contradictoire, les PDG successifs, leurs VP, les salariés anciens et actuels, les experts comptables successifs et ex DGS volontaires. Ce rdv démocratique sera l'occasion de faire jaillir la vérité, donc de mettre un terme au jeu malsain [d'accusations, contre-vérités ou mensonges] initié depuis des mois à des fins politiques. ■

ÉLU·E·S DIVERS
OPPOSITION

**Libertés
bafouées**



MURIEL ÉTHÈVE
muriel.etheve@fresnes94.fr

Lors du Conseil municipal du 14 octobre, la maire a fait voter une charte de modération applicable sur les réseaux sociaux de la ville. L'adjoint rapporteur et la maire s'appuyaient sur le fait que nombre de villes s'étaient dotées d'un tel dispositif. Sur le principe, nous ne sommes pas opposés à la démarche. Nous sommes hostiles au racisme, à l'insulte, aux injures etc. Remarquons toutefois que, dans la liste des interdits, l'antisémitisme a été oublié !

Oui à une charte ! Encore faut-il que son contenu respecte le droit d'expression et les libertés. Or, celle de Fresnes prévoit le bannissement des réseaux sociaux de la ville tout intervenant qui aurait des problèmes d'orthographe (sic. Article 3), qui commenterait négativement l'action de la maire, ce qu'elle assimile à de la diffamation.

Madame la maire n'est pas magistrate. Elle n'a pas qualité pour juger pénalement des commentateurs de nos concitoyens sur son action. Par ailleurs, cette charte encadre strictement les thèmes abordés, ce qui l'arrange bien, notamment sur ses démêlés avec la justice. Madame la maire veut donc transformer les réseaux sociaux de la ville en outils de propagande pour éviter des critiques sur son action bien souvent défaillante : propreté, sécurité, stationnement... Les Fresnois et les Fresnoises apprécieront. ■

État civil

SEPTEMBRE 2020

Naissances

Kinân **BOUYAJRA**, Klayann **VAILLANT**, Myriam **BELHADJ**, Amaury **TISSOT**, Mathis **DELJARY**, Marius **ALBERTI**, Samuel **LEBAILLY**, Michel **GUÉRIN**, Felipe **SCORFI SALES**, Antoine **ROUAULT**, Aline **LECLERC**, Giulia **CHABAN**, Nelya **DEHILES**, Izhaç **MIMI**, Mariam **KANTÉ**, Tal **OWAYE ENGAND-ZAS**, Cledianne **GOMES CORREIA**, Ryadh **BOUDHIB**, Zaynab **SAKHO**, Giulia **CALVI**, Sirine **KHALDI**, Leodore **DÉHU MORISE**, Adam **FOFANA**.

Mariages

Dany **MATEBOU** et Fideline **NGUTU ADIONDE**, Rose-Tara **DORSAINVIL** et Franco **BAPTISTE**, Maryam **HOUAÏSS** et Bilal **HIMAFI**, Corinne **LÉONARD** et Thierry **SACONNEY**, Qianrong **CHEN** et Xin **LI**, Lamia **KOUIDER** et Damien **FLEURY**, Audrey **LALLEVÉ** et Damien **SABARLY**.

Décès

Mireille **ARNO** veuve **GÉNOT**, 82 ans, Antony (Hauts-de-Seine); Anne **GONIDEC** veuve **COUTANT**, 89 ans, Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne); Guy **PRÉVEL**, 83 ans, Fresnes (Val-de-Marne); Odette **SURJUS** épouse **LELONGT**, 90 ans, Athis-Mons (Essonne); Sylvie **CASADO** veuve **ROCHETTE**, 69 ans, Fresnes (Val-de-Marne); Gérard **DIGAN**, 75 ans, Fresnes (Val-de-Marne); Edmond **LEFÈVRE**, 61 ans, Paris 15^e arrondissement.

Marchés

MARCHÉ SUD

Avenue Paul-Vaillant-Couturier
Ouvert le vendredi et le dimanche,
de 8 h à 13 h 30.

MARCHÉ NORD

Rue Hélène-Boucher
Ouvert le mercredi et le samedi,
de 8 h à 13 h 30



Illustration graphique de l'accès piétonnier, côté crèche, tel qu'envisagé par la Municipalité.

Etudis Aménagement

Frères-Lumière

LES TRAVAUX DU CHEMIN PIÉTONNIER VIENNENT DE COMMENCER

Alors que deux nouveaux équipements ont été livrés, une crèche ainsi qu'un gymnase, la Ville a choisi les matériaux et les finitions du chemin piétonnier et de son environnement urbain.

Tandis que l'inauguration de la nouvelle crèche (voir page 14) et du nouveau gymnase dans le quartier des Frères-Lumière devrait avoir lieu le 16 novembre, les derniers travaux extérieurs de voirie et de réseaux divers ont démarré le 10 octobre. Ils devraient être achevés mi-décembre.

Ceux-ci concernent plus précisément plusieurs ouvrages. Tout d'abord, le chemin piétonnier, qui fera la jonction entre la rue des Fournières, l'impasse des Fournières et la villa des Basses-Folies, aux abords de la crèche, du gymnase et de l'école, sera revêtu de pavé à joints remplis pour

les parties piétonnes et de pavés à joints herbés pour les bordures extérieures. Ensuite viendra le tour de l'accès au site de restauration scolaire municipale, qui sera rendu possible par un escalier constitué de onze marches en pierre naturelle type granit.

Un site fermé et sécurisé

L'ouvrage environnemental complet sera parachevé avec des végétations, des éclairages et du mobilier urbain tels que des bancs. En termes de sécurité, le site sera fermé au moyen de bornes escamotables électriques. ■ T.M.

• Jusqu'au 05/11, avenue Edouard-Herriot.

Le stationnement sera interdit sur l'avenue le long de son tronçon entre l'allée Garennière et le rond-point Roosevelt pour des travaux de branchement électrique d'un panneau publicitaire.

• Jusqu'au 05/11, rue de Chevilly.

Le stationnement sera interdit sur deux places au niveau du 2-4 de la rue de Chevilly, afin de permettre des travaux de réparation sur un fourreau de fibre optique.



Consultez sur le site de la Ville la carte mise à jour des principaux travaux : fresnes94.fr/travaux

Tunnel de Fresnes

TROIS NOUVEAUX ÉDICULES

Les travaux de la Direction des routes d'Île-de-France (Dirif) se poursuivent, le long de l'avenue de la Division-Leclerc, entre le carrefour Henri-Barbusse et le rond-Point Roosevelt, dans le cadre des opérations de modernisation et de mise en sécurité du tunnel de Fresnes. Ainsi, entre le 8/11 et le 26/11, trois nouveaux édicules de ventilation (sur les 29 prévus au total à fin 2022) devraient être édifiés. En conséquence, et afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation sur la voie de droite (sens Versailles/ Créteil) sera neutralisée au niveau du chantier, et la circulation sur la piste cyclable côté parvis sur la dalle du tunnel sera déviée.

Pour rappel, ces petits édifices couleur bois abritent les évacuations vers l'extérieur des dispositifs de ventilation du tunnel de l'A86. ■ T.M.

ERRATUM. Mais qui est André Césaire, mentionné par erreur dans notre précédent numéro ? C'est bien évidemment sur le mail Aimé-Césaire qu'a été installée une barrière anti-moto. Aimé-Césaire (1913-2008) était un écrivain et homme politique français, poète, dramaturge, essayiste et biographe.



MAIRIE DE FRESNES

1, place Pierre-et-Marie-Curie
Tél.: 01 49 84 56 56

www.fresnes94.fr
mairie@fresnes94.fr
webmaster@fresnes94.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Le mardi de 13 h 30 à 19 h 30
- Le premier samedi de chaque mois de 9 h à 12 h.

MADAME LA MAIRE

Marie Chavanon

Reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès de son secrétariat: 01 49 84 56 19 ou sur cabinetdelamaire@fresnes94.fr

ADJOINTS À LA MAIRE

Prise de rendez-vous avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués par téléphone au 01 49 84 56 56

Philippe Pallier, 1^{er} adjoint

Développement du service public communal, personnel, budget et finances.
philippe.pallier@fresnes94.fr

Marie Leclerc-Bruant, 2^e adjointe

Transition écologique, environnement et aménagement urbain.
marie.leclercbruant@fresnes94.fr

Kaddour Metir, 3^e adjoint

Politique de la jeunesse, réussite, autonomie, insertion professionnelle, accès au logement et politique de la ville.
kaddour.metir@fresnes94.fr

Annette Perthuis, 4^e adjointe

Politique culturelle, patrimoine et jumelage.
annette.perthuis@fresnes94.fr

Josselin Aubry, 5^e adjoint

Cadre de vie, tranquillité publique, culture de paix, devoir de mémoire et lutte contre les discriminations.
josselin.aubry@fresnes94.fr

Rachida Sadane, 6^e adjointe

Politique de l'enseignement, projet éducatif territorial, enfance et petite enfance.
rachida.sadane@fresnes94.fr

Régis Oberhauser, 7^e adjoint

Mobilité durables, voirie, réseaux, énergies, santé, perte d'autonomie, développement économique, commerce et tourisme.
regis.oberhauser@fresnes94.fr

Paule Frachon, 8^e adjointe

Logement, habitat et rénovation urbaine.
paule.frachon@fresnes94.fr

Mamadou Dramé, 9^e adjoint

Sports et relations avec les partenaires associés.
mamadou.drame@fresnes94.fr

Elsa Solvignon, 10^e adjointe

Animation de la ville, éducation populaire et partage des cultures.
elsa.solvignon@fresnes94.fr

Frédéric Besnier, 11^e adjoint

Démocratie locale, vie associative et communication.
frederic.besnier@fresnes94.fr

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS DE LA MAJORITÉ

Michel Souillac, Économie sociale et solidaire.
michel.souillac@fresnes94.fr

Christian Caristan, Action sociale et seniors.
christian.caristan@fresnes94.fr

Claire Lefebvre, Nature en ville, condition animale, mise en œuvre de la transition écologique avec les associations et les habitants.
claire.lefebvre@fresnes94.fr

Brigitte Tironneau, Santé, perte d'autonomie et tourisme.
brigitte.tironneau@fresnes94.fr

Philippe Lecomte, Budget, finances, travaux et suivi des ADAP.
philippe.lecomte@fresnes94.fr

Isabelle Dutronc, Jeunesse, réussite, autonomie, insertion professionnelle, accès au logement et vie associative.
isabelle.dutronc@fresnes94.fr

Benoît Legoëdec, Actions de prévention en santé.
benoit.legoedec@fresnes94.fr

Yann Pirolli, Culture de paix et devoir de mémoire.

yann.pirolli@fresnes94.fr

Olivier Guillotin, Développement économique et commerce.

olivier.guillotin@fresnes94.fr

Véronique Vela-Rodriguez, Parentalité et lien intergénérationnel.

veronique.velarodriguez@fresnes.fr

Émilie Legros, Politique en faveur d'un accueil adapté et de qualité des tout-petits. Permanence en mairie le premier samedi du mois. Sur RDV.
emilie.legros@fresnes94.fr

Estelle Leyssenne, Égalité femme-homme et lutte contre les violences faites aux femmes.

estelle.leyssenne@fresnes94.fr

Julien Baillergeau, Participation citoyenne.

julien.baillergeau@fresnes94.fr

Laura Youkana, Politique d'éducation à l'altérité et intercommunalité.
laura.youkana@fresnes94.fr

VOS REPRÉSENTANTS

Métropole du Grand Paris

Marie Chavanon,
conseillère métropolitaine.

Christian Caristan,
conseiller métropolitain suppléant.

EPT 12 Grand-Orly Seine Bièvre

Cécilia Vala,
vice-présidente déléguée à la Santé.

Claire Lefebvre, Yann Pirolli et Marie Chavanon
conseillers territoriaux.

Conseillers départementaux

Antoine Madelin, 39 94

Mélanie Nowak, 39 94

Député: **Jean-Jacques Bridey**
jean-jacques.bridey@assemblee-nationale.fr

MAISON ET BALCONS

CONCOURS DE DÉCORATIONS

EN FÊTE

Plusieurs prix
à gagner !

Info et candidature
sur fresnes94.fr

jusqu'au **12**
décembre



Nombreux commerces fresnois participants
liste sur fresnes94.fr

Fresnes